Région Réunion

Domaine « Prévention », pratique choisie :

PRATIQUE DES CENTRES ACADEMIQUES DE LECTURE ET D'ÉCRITURE POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

Kit du praticien

Version du 15/12/2009

l'Europe s'engage en France
Fonds Social Européen

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

Groupement d'Intérêt Public - www.anlci.gouv.fr

FORUM PERMANENT DES PRATIQUES – 3ème PHASE 2008-2010

COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

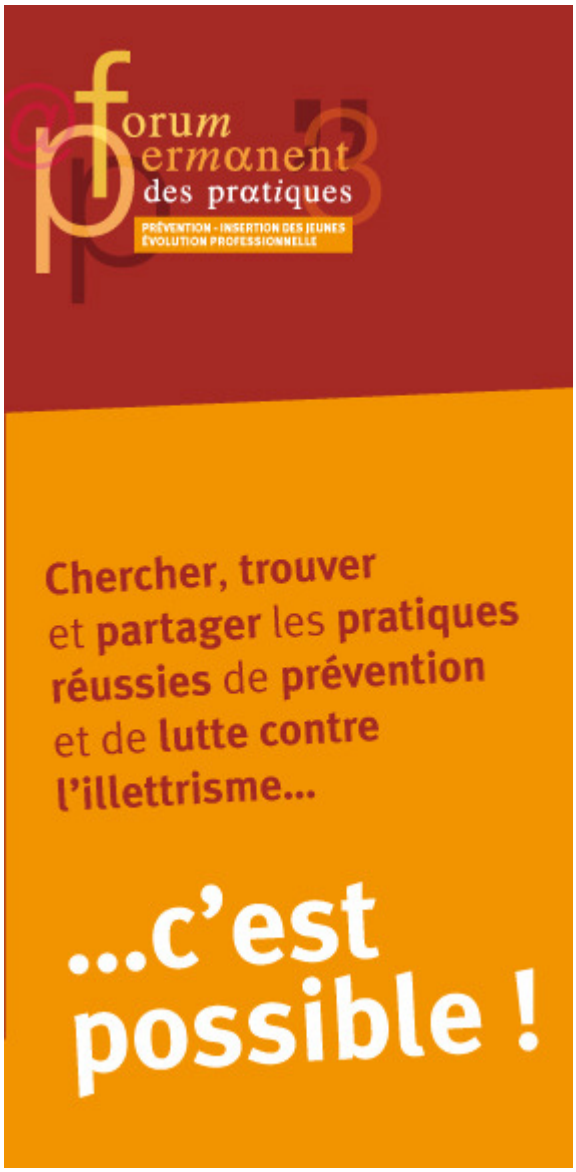

Faire connaître et partager les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent, développer des modes d'actions efficaces, mutualiser les expériences, c'est ce que propose le Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI.

L'illettrisme touche aujourd'hui 9% des adultes, soit plus de trois millions de personnes qui, bien qu'ayant été scolarisées en langue française, rencontrent des difficultés face à l'écrit.

Pour éviter que l'illettrisme ne prenne racine dès l'enfance et proposer à celles et à ceux qui y sont confrontés des solutions adaptées, l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme a mis en place dès 2004, avec le soutien du Fonds Social Européen, le Forum Permanent des Pratiques qui connaît aujourd'hui sa troisième phase de travail.

Ce Forum Permanent des Pratiques a pour objectif de **mettre en commun les pratiques de prévention et de lutte contre l'illettrisme qui réussissent**, partout sur le territoire, en métropole et outremer.

Pour identifier, analyser ces bonnes pratiques, c'est avec les décideurs et les acteurs de terrain (de l'éducation, de la formation, de l'entreprise, de l'insertion, de l'emploi, monde associatif, institutionnel, …) que l'ANLCI a choisi de s'associer pour les valoriser, mieux les faire partager et connaître. C'est la première fois qu'une démarche d'une telle ampleur est mise en œuvre dans notre pays dans le domaine de la prévention et de la lutte contre l'illettrisme.

Pour cette 3ème phase de travail (2008-2010), et pour poursuivre cette opération qui permet de prendre comme source des recommandations pour agir **ce qui fonctionne sur le terrain**, auprès des personnes, **trois domaines prioritaires ont été retenus : Insertion des jeunes, Prévention, Evolution professionnelle.**

Au cœur de cette 3ème phase, pour donner à voir ces solutions identifiées, destinées à être transférables : le Kit du Praticien

Des ateliers de travail regroupant des praticiens, des journées portes ouvertes dans les structures impliquées et des rencontres départementales ont été organisés dans chaque région tout au long de l'année 2009. A l'issue des phases de travail au plus prés des territoires, un kit du praticien, conçu comme un mode d'emploi pour agir, est proposé par l'expert régional pour le Forum, mandaté par l'ANLCI.

Ce sont ainsi 28 kits « du praticien » mis à disposition des acteurs qui seront présentés lors des rencontres régionales entre octobre et décembre 2009. Tous ces outils, au fil des publications, seront accessibles, à disposition de tous sur le site de partage des pratiques du Forum : www.fpp.anlci.fr

La rencontre nationale des 5, 6 et 7 mai 2010 à Lyon permettra de mettre en commun tous les travaux capitalisés et valorisera les pratiques présentées.

Cette démarche du Forum 3, qui allie plan de développement et de progrès à la volonté de partage des pratiques réussies, introduit aujourd'hui pour aller plus loin encore dans la reconnaissance des pratiques exemplaires la création d'une signature, d'un visa Forum Permanent des Pratiques, facilement identifiable.

Brève présentation

Le présent document s'inscrit dans le cadre de l'atelier du Forum Permanent des Pratiques de l'ANLCI en région Réunion portant sur la pratique :

« Pratique des centres académiques de lecture et d'écriture pour les élèves en difficulté »

Les centres académiques de lecture et d'écriture implantés à la Réunion accompagnent les actions scolaires à deux niveaux : prévention des difficultés et contribution au développement des compétences des élèves. Ils sont également lieux d'échange de pratiques, lieux de réflexion et d'enrichissement professionnel pour les enseignants.

Les évaluations du 2ème cycle de l'enseignement primaire (CE2) en 2006 dans les réseaux « ambition réussite (RAR) » ont montré que 46% des élèves réunionnais ont des difficultés importantes contre 43% en métropole, et 45,7% ont des difficultés importantes contre 36% en métropole, dans les réseaux de réussite scolaire (RRS).

Les évaluations nationales CE2, celles dans les lycées professionnels (CAP), et de la JAPD montrent toutes que 22% des jeunes ont des difficultés avec l'écrit, soit le double de la moyenne nationale.

Ces constats indiquant des difficultés récurrentes dans le dire, lire, écrire, pour une proportion de la population réunionnaise, supérieure à la moyenne nationale a incité à la création et au développement des centres académiques de lecture et d'écriture (CALE).

Ils sont destinés aux élèves de 5 à 18 ans, élèves du deuxième et troisième cycle de l'école élémentaire, des collèges et des lycées professionnels (élèves dont le rapport à la lecture et l'écriture est encore fragile, élèves en grande difficulté et plus particulièrement ceux des dispositifs d'aide mis en place dans les établissements).

L'atelier régional du Forum permanent des pratiques a pu mettre au jour un certain nombre d'éléments de réussite dans cette pratique, qui ont permis à des enfants, des jeunes, d'entrer dans l'écrit mais aussi de transformer leur rapport à l'apprendre scolaire. Les manières d'interagir dans les CALE permettent aussi à des enseignants de se former en observant leurs élèves et en analysant les pratiques professionnelles mises en œuvre dans les centres.

Il semble que les attentes positives, incarnées dans des défis à relever dans le cadre d'un projet, soient des moteurs pour que les élèves entrent dans les activités de dire, lire, écrire. Par ailleurs, la coréflexion dans les équipes pédagogiques, avec les partenaires, dont les parents sont les premiers, dans un cadre institutionnel favorable à une formation s'appuyant sur des recherches en lien avec les pratiques de terrain, œuvre favorablement à la réussite des élèves et au sens que les professionnels peuvent donner à leur action.

Quatre actions des centres académiques de lecture et d'écriture (CALE) ont été retenues :

CALÉ de Saint Denis

« Le patrimoine et l'environnement »

CALÉ de la Plaine des Palmistes

« L'oralité en CALÉ avec les élèves en difficulté »

CALÉ de L'Entre Deux

« Ecrire pour le dire : Une histoire de famille »

CALÉ de Saint Leu

« La place des techniques usuelles d'information et de communication pour des élèves en difficulté »

Principales dates du Forum en région Réunion

- Atelier de travail régional : de mars à octobre 2009
- Rencontres départementales :

  26 mai Saint Denis

  28 mai Saint Leu

  29 mai Plaine des Palmistes
- Rencontre régionale : 10 novembre à Saint-Denis

Les acteurs du Forum en région Réunion

- **Chargé de mission régionale ANLCI :** Paul SOUPE, CARIF - OREF, psoupe@runformation.org
- **Expert de l'atelier régional :** Sylvie CHEVILLARD, sylvie.chevillard45@orange.fr
- **Référent national ANLCI :** Eric NEDELEC, Chargé de Mission national, eric.nedelec@anlci.fr
- **Chargée de mission académique du dispositif des CALE :**

Evelyne POUZALGUES, IA-IPR de Lettres, Evelyne.Pouzalgues@ac-reunion.fr

- **Equipe du CARIF-OREF, de la Mission d'appui à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme et du Centre Interinstitutionnel de Ressources :**

  Johny DIJOUX, responsable du CIRILLE, jdijoux@cariforef-reunion.net

  Isabelle CORRE, Assistante de la MAPLCI, icorre@cariforef-reunion.net
- **Praticiennes de l'atelier régional du Forum :**

  Séverine HENRY, Responsable du CALÉ de l'Entre Deux, seve.henry@wanadoo.fr

  Pascale BLANCHET, Responsable du CALÉ de Saint Leu, pascale-blanchet@wanadoo.fr

  Liliane PELLETIER, Coordinatrice du dispositif des CALÉ, Réseau des CALÉ et CALÉ de Saint André Liliane.Pelletier@ac-reunion.fr

  Anny GRONDIN, Enseignante, CALÉ de la Plaine des Palmistes, mkm.wazis@orange.fr

Sommaire

PREMIERE PARTIE : DES PRATIQUES ANALYSEES 9

1. PATRIMOINE ENVIRONNEMENT 10

1.1 Un changement de milieu 10
1. 2 Un univers culturel commun 11
1.3 Une transmission du patrimoine 12

2. ORALITE 13

2.1 UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC 13
2.2 UNE DISTINCTION « CREOLE – FRANÇAIS » 14
2.3 UNE ECOUTE 15
2.4 UN OUTIL : LE DEBAT 15

3. OUVERTURE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES 16

3.1 LE DICTAPHONE 16
3.2 LE SCANNER 16
3.3 L'ORDINATEUR 16
3.4 LE VIDEO PROJECTEUR ET L'ORDINATEUR 17
3.5 LA CAMERA VIDEO 18
3.6 L'APPAREIL PHOTO NUMERIQUE 18
3.7 UTILISATION D'INTERNET 18
3.8 LE Tableau Numérique Interactif (TNI) 19

4. LES PARENTS 20

4.1 L'implication des parents dans la connaissance de ce que leurs enfants font à l'école et au CALÉ 20
4.2 Réflexion concernant la place et le rôle des parents dans les CALÉ 22
4.3 Formation des parents 22

DEUXIEME PARTIE : DES IMPACTS POSITIFS 23

1. LES ÉLEVES 23

1.1 Les effets des séjours sur les comportements des élèves 23
1.2 Les effets sur les compétences des élèves 24

2. LES ENSEIGNANTS 24

2.1 La formation des enseignants 24
2.2 La formation des élèves 25
2.3 Les élèves en difficulté 25

3. LES PARTENAIRES 26

4. LES PRATICIENS 26

TROISIEME PARTIE : DES ELEMENTS DE REUSSITE DE L'ACTION 28

1. UNE POSTURE DE FORMATEUR 28

2. DES CHOIX PEDAGOGIQUES 29

3. UN TRAVAIL COOPERATIF 31

4. UNE ACTION PARTENARIALE 31

CONCLUSION 32

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 33

ANNEXES DU KIT: 34

1. PRESENTATION DES CALES 35

Annexe 1 : Présentation du réseau des Centres Académiques de Lecture et d'Écriture (CALÉ) 35
Annexe 1 BIS : Les acteurs du réseau des calés 38
Annexe 2 : Historique de la structure réseau des CALÉ 41

2. LES FICHES ACTIONS *44*
Annexe 3 ACTION N°1 « Faire parler, lire et écrire les élèves en difficulté » *45*
Annexe 4 ACTION N°2 « L'Oralité en CALE avec les élèves en difficulté » *48*
Annexe 5 ACTION N°3 « Ecrire pour le dire : une histoire de famille» *50*
Annexe 6 ACTION N°4 « La place des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC) pour des élèves en difficulté » *52*
Annexe 7 ACTION N°5 « Un partenariat entre CALE et LAPE » *54*
3. DES RESSOURCES *56*
Annexe 8 Du mythe de Sosie aux origines de la démarche "Sosie" *57*
Annexe 9 L'ACTIVITÉ, un concept important pour éviter des malentendus. *64*
Annexe 10 AXE 1 : Patrimoine Environnement *67*
Annexe 11 PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL *70*
Annexe 12 AXE 3 ORALITÉ *73*
Annexe 13 : CALE et créole, note de cadrage *75*
Annexe 14 Ecrire en Créole à l'école primaire *76*
Annexe 15 AXE 2 Utilisation des TUIC *77*
Annexe 16 AXE 4 LA FAMILLE *81*
Annexe 17 Un travail avec les familles s'inscrit dans le cadre d'un projet multi partenarial *87*
Annexe 18 Présentation de l'évaluation *90*
Annexe 19 Enquête par questionnaire *93*
Annexe 20 Suivi de cohortes d'élèves *98*

FORUM PERMANENT DES PRATIQUES

Ile de La Réunion

Sylvie CHEVILLARD

Octobre 2009

Préambule

L'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme a retenu, dans le domaine de la prévention, pour le Forum Permanent des Pratiques de la Réunion les Centres Académiques de Lecture Ecriture.

L'ANLCI a signé une convention avec l'Académie de la Réunion. Les CALÉ constituent la pratique des centres académiques de lecture et d'écriture pour les élèves en difficulté, qui va être l'objet d'une analyse en vue de la constitution d'un kit de pratiques de réussite, dans le cadre de la prévention de l'illettrisme.

Structure réseau des CALÉ

Le réseau des Centres Académiques de Lecture et d'Ecriture est un dispositif académique pour les élèves en difficulté, sous la responsabilité de l'Education Nationale, représentée par l'Inspecteur d'Académie.

Il est composé de :

- Un chargé de mission académique (IA-IPR) nommé par le Recteur,
- Un coordinateur de réseau, nommé par l'Inspecteur d'Académie,
- Un comité pédagogique local qui définit les orientations pédagogiques dans chacun des centres, en tenant compte de ses spécificités, de son inscription dans un contexte particulier et en suivant les objectifs stratégiques de l'Académie. Il est composé de l'équipe pédagogique du centre, de l'IEN de la circonscription et d'un chef d'établissement, d'un représentant de la commune et d'un représentant des parents d'élèves. L'IA-IPR en charge du dossier académique et la coordinatrice du dispositif sont membres de droit,

- Un groupe académique de suivi (garant du cadre pédagogique) qui définit les orientations pédagogiques générales après synthèse des propositions de chaque comité et établit une feuille de route annuelle. Il est composé de l'IA-IPR en charge du dispositif, l'IEN Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, l'IEN du second degré en charge du dossier des lycées professionnels, les IEN des circonscriptions qui accueillent un CALÉ, la coordinatrice du réseau et les responsables de CALÉ,

- Un comité de pilotage partenarial animé par l'Inspecteur d'Académie et composé de représentants des collectivités territoriales et de l'Etat,
- Une association régie par la loi de 1901,
- L'équipe au sein de la structure composée des enseignants, et selon les structures une secrétaire, du personnel communal d'entretien,
- L'équipe pédagogique composée d'enseignants des premier et second degrés,
- Un responsable pour chaque CALÉ,
- Des intervenants culturels,
- Des animateurs spécialisés.

Les CALÉ sont des centres de ressources et des pôles d'échanges pour les enseignants des premier et second degrés de la Réunion. Ils sont des outils au service de la maîtrise de la langue française « oral, lecture, écriture ». Ils accompagnent les enseignants dans leurs réflexions pédagogiques par des échanges de pratiques et permettent aux parents de mieux comprendre les attentes scolaires. Chaque centre est géré financièrement par une association qui contribue aussi à des actions en direction des adultes.

Annexe 1 : Présentation de la structure réseau des CALÉ, Les acteurs des CALÉ, *L. Pelletier,* février 2009

Historique

Le premier Centre de Lecture Ecriture a ouvert à Saint Denis, dans le cadre du contrat de ville en 1990. Une deuxième structure est créée en 1997 à l'Entre Deux et ouvrira un internat en 1999. Le projet des centres de Lecture Ecriture prend de l'ampleur dans les années 2000, en entrant dans le projet académique et en donnant priorité aux élèves en difficulté.

Une troisième structure démarre à Saint Leu en 2000 et une quatrième à la Plaine des Palmistes en 2002. Une cinquième structure devrait voir le jour en 2010 à Saint André. L'ouverture d'internat dans tous les lieux est en cours de négociations, voire de réalisation pour certains centres.

Annexe 2 : Historique de la structure Réseau des CALÉ, *L. Pelletier,* février 2009

Fiches action

Bien qu'ayant des champs d'intervention et des choix pédagogiques communs, coordonnés dans le cadre du réseau des CALÉ, chaque CALÉ a retenu en vue de l'analyse pour le forum des pratiques, un champ spécifique :

- CALÉ réseau, le patrimoine et l'environnement *(Annexe 3)*
- CALÉ Plaine des Palmistes, l'oralité *(Annexe 4)*
- CALÉ Entre Deux, les familles (*Annexe 5)*
- CALÉ Saint Leu, les TUIC. *(Annexe 6)*

En annexe aussi la fiche action du réseau des CALÉ *(Annexe 3)* ainsi que la fiche action de celui qui ouvrira ses portes en 2010 à St André *(Annexe 7)*

Première partie : Des pratiques analysées

L'atelier régional a rassemblé les enseignants des CALÉ, le responsable régional de l'ANLCI, Paul SOUPE, la responsable académique Evelyne POUZALGUES, et la coordinatrice Liliane PELLETIER, du réseau des CALÉ, et a travaillé par internet avec l'experte, Sylvie CHEVILLARD (rendez-vous téléphoniques et visio conférence ont permis de compléter les contacts par mail). Du 25 au 29 mai 2009, l'atelier s'est déroulé en alternance de portes ouvertes et de travail spécifique, et a analysé à partir de chaque thématique, la pratique présentée.

Une journée « portes ouvertes » s'est tenue dans chaque CALÉ, accueillant les partenaires et ayant pour support d'échanges les champs spécifiques retenus :

Saint Denis, 26 mai 2009, Le patrimoine, l'environnement

Saint Leu, 28 mai 2009, Les TUIC

Entre-Deux, 28 mai 2009, Les familles

La Plaine des Palmistes, 29 mai 2009, L'oralité.

Pour analyser les actions présentées, nous nous sommes appuyés sur la présentation par chaque responsable de CALÉ :

- des objectifs poursuivis,
- des mises en situations proposées
- des résultats obtenus en cours et après le séjour concernant l'avancement, la finalisation du projet de classe, du projet de chaque élève,
- les apprentissages réalisés par les élèves,
- les demandes faites par les enseignants en termes de suivis,
- les retours des parents sur leur vision du travail scolaire réalisé par leurs enfants, suite au séjour en CALÉ
- les relations avec les intervenants.

Nous avons abordé des outils d'animations d'analyse de pratiques en vue de réinvestissement par les enseignants des CALÉ, lors de l'accompagnement de leurs collègues des classes :

- le rôle des écrits professionnels : la lettre au sosie

Annexe 8 : Du mythe Sosie à l'origine de la démarche « Sosie », *S. Chevillard, O. et M. Neumeyer,* Dialogue 125 « Travail s'en affranchir ou le libérer », 2007

- le concept d'activité

Annexe 9 : L'activité, un concept important pour éviter des malentendus

La méthodologie suivie pour constituer l'analyse permettant la mise au jour d'invariants s'est appuyée sur une analyse textuelle, s'appuyant sur les différents types d'écrits :

- institutionnels (notes de cadrage, synthèses d'évaluations, production d'outils),
- de descriptions et analyses de pratiques, écrits professionnels
- la transcription des échanges lors de l'atelier.

En mettant en relation les points communs et les différences, nous avons pu, dans un cadre théorique pluri disciplinaire, mettre au jour des points forts faisant réussite pour les acteurs et les avons repérés par des situations emblématiques présentées ci après

1. PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

Dans la pratique des CALÉ, le patrimoine et l'environnement sont l'un des axes retenu comme appui à l'entrée dans le dire, lire, écrire, par les élèves. Par ailleurs, pour les élèves en difficulté, les questions du patrimoine culturel permettent en partant du local et en faisant appel aux savoirs déjà là (de l'élève, de l'environnement) de s'appuyer sur des points d'ancrage importants pour les élèves.

Des principes explicités et illustrés permettent de mieux comprendre une pratique et de dégager les points de réussite. Nous allons rendre compte de pratiques de réussite concernant l'axe du patrimoine et de l'environnement abordé dans les CALÉ.

Annexe 11 : Axe Patrimoine

1.1 Un changement de milieu

L'importance accordée par le réseau des CALÉ à la question du déplacement géographique des classes s'appuie sur des constats de changement d'attitudes d'élèves, hors l'école. Concernant les pratiques culturelles familiales, ce séjour est l'occasion pour les élèves de sortir de leur milieu pour en découvrir un ou d'autres.

C'est dans la mise en relation des différences et des ressemblances de manières de vivre, de manières de dire, dans la rencontre avec d'autres enseignants, d'autres intervenants que les élèves construisent de nouveaux savoirs, de nouvelles compétences, tout particulièrement dans le domaine langagier. Il n'y a plus pour l'élève, les repères de connivence ou de stigmatisation du milieu d'origine ou de l'environnement scolaire.

Celui-ci est donc conduit à adapter son attitude et ses manières de dire aux nouvelles situations proposées dans ce milieu.

- Certains élèves sont gênés par le calme du lieu et ont du mal à s'endormir. D'autres découvrant les dortoirs doivent s'habituer à dormir avec d'autres.

- La peur d'aller en forêt se manifeste chez des plus grands par le souci exprimé de la peur de salir ses chaussures.
- Les attitudes d'enseignants et d'élèves se transforment en cours de séjour : les relations dans cette « école hors les murs » sont paisibles et propices à la mise au travail.

Que ce soit en internat ou en externat, le séjour au CALÉ provoque la nécessité de s'appuyer sur d'autres repères que ceux habituellement connus de l'école, de la classe, de la famille. Les relations, manières de dire et mises en situation d'apprentissage sont transformées. La transplantation dans un nouveau lieu provoque des réactions pour les élèves et leurs enseignants.

1. 2 Un univers culturel commun

Le patrimoine est utilisé comme support de construction de savoirs, en s'appuyant sur les objets de l'environnement, dans le cadre des programmes scolaires. Le patrimoine est traité « matériellement » en utilisant la richesse de l'environnement et « immatériellement » en mettant en partage le créole et ses contes.

- Réalisation d'un herbier
- Ecriture d'un conte créole

Le patrimoine est lieu d'action et champ d'investigation. Il permet d'agir et de découvrir un nouveau milieu. La nouvelle réalité présente est prise comme objet d'étude. Les observations servent de base aux échanges et donc nécessitent des mises en mots précises et adaptées à l'objet. Certains éléments permettent d'aborder l'évolution du monde qui nous entoure.

- Réalisation d'un herbier : observation, description, identification et caractéristiques des plantes endémiques de la forêt de Bois de Couleur.
- Les métiers « lontans » : observation de savoir-faire du métier de ferblantier utilisant des outils et des gestes en voie de disparition.
- Ecriture d'un conte créole.

Le patrimoine s'appuie sur des « trésors humains vivants », médiateurs facilitant l'accès à la culture locale. Des éléments de l'environnement sont aussi supports pour construire des discours scientifiques et littéraires.

- Luco SAUTRON est un conteur qui intervient régulièrement sur des devinettes, des contes traditionnels créoles. Il est également « guide pays » et fait découvrir lors de visites guidées des éléments du patrimoine (architecture créole, forêt).
- Lors d'une visite en forêt, les élèves découvrent le vieil arbre de la forêt surnommé « la reine des tamarins ». Ils écrivent un récit imaginaire sur cet arbre.

En s'appuyant sur un vécu commun comme la découverte d'un milieu, l'écoute de contes en langue créole, l'ensemble des élèves de la classe aborde des notions en lien avec les programmes, dans des domaines divers. Mais ils vivent le partage d'émotions qui sont relatives d'une part au sentiment d'appartenance à un groupe au-delà des modèles déjà connus par eux (famille, classe) et d'autre part, pour les élèves les plus éloignés de l'école, le sentiment de l'importance accordée à la culture d'origine.

Etudier l'environnement proche à travers des éléments du patrimoine, utiliser le créole pour dire des contes d'ici, engagent les élèves dans la réflexion et les amènent à regarder autrement les manières de faire et de dire qui les entourent. L'acculturation leur permet d'entrer dans d'autres références culturelles et de construire des savoirs nouveaux.

Annexe 11 : Patrimoines matériel, immatériel

1.3 Une transmission du patrimoine

Pouvoir garder traces du patrimoine rencontré quelle qu'en soit la médiation, permet d'aborder différents outils langagiers, l'écrit étant l'outil inventé par des hommes pour transmettre des informations, des idées.

- Réalisation d'une exposition en créant une trame narrative originale.
- Elaboration d'un carnet de voyage suite à une visite guidée en forêt. Chaque élève réalise une planche du carnet (dessins, photos, production de textes) sur un élément qui a attiré son attention (faune, flore, sentiers, protection et respect de l'environnement…).

Transmettre à d'autres de l'école, du quartier, voire d'ailleurs, ce qui vient d'être étudié, abordé, créé n'est pas une pratique nouvelle. Elle est inscrite dans l'histoire de l'humanité. Inscrire les savoirs dans leurs dimensions anthropologiques à partir des éléments d'environnement abordés, c'est aussi inscrire son histoire dans celle des découvreurs, inventeurs, créateurs.

Faire le choix et / ou connaître différents moyens de transmettre, c'est entrer dans la trace écrite et au-delà entrer dans l'écrit, médiateur d'une pensée qui s'élabore. L'entrée dans l'écrit, c'est aussi changer de regard sur les règles et les normes. Tout comme pour l'aventure vécue à partir des enclencheurs patrimoniaux proposés, le rapport au monde initialement installé avant l'expérience vécue, change.

Points de vigilance

- **Développer les possibilités d'accueil** en internat qui sont propices à la découverte d'un nouveau milieu
- **Financer des transports** pour accéder aux différents lieux patrimoniaux

2. ORALITE

Un autre axe retenu par les CALÉ est celui de l'oralité. Le créole et le français ont des ressemblances mais aussi des différences dont les enfants issus de familles populaires ne perçoivent pas le rapport entre l'une et l'autre de ces langues. Le risque est grand qu'ils construisent un rapport de domination de la langue officielle sur celle du parlé ordinaire et certains refus de parler français sont déjà présents dès l'école.

*Annexe 12:*Axe Oralité

Pour les nouveaux enseignants et ceux nouvellement nommés dans les CALÉ, des documents académiques de références permettent une réflexion sur l'importance de l'enseignement du français dans le respect du créole.

Annexe 13: CALÉ et créole, note de cadrage, rédigée par E. Pouzalgues, IA-IPR, responsable académique du dispositif CALÉ ; A*nnexe 14* : Ecrire en créole à l'école primaire ? E. Pouzalgues

L'importance du choix de pratiquer et de réfléchir sur l'oral pour les élèves qui viennent en CALÉ s'appuient sur une réflexion des praticiens quant aux pratiques langagières et le rôle qu'elles jouent dans l'engagement des élèves dans les situations d'apprentissage proposées en classe.

Pour les élèves et les enseignants, **trois défis sont à relever** pour la pratique de l'oralité :

- Oser prendre la parole en public et prendre conscience de la distinction qui s'opère entre les deux langues – créole et français
- Favoriser l'écoute des élèves et les aider à développer cette capacité
- Favoriser la mise en débat et en faire un outil de construction collective.

2.1 UNE PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Prendre la parole en public exige de sortir de soi, de prendre le risque d'une mise en mots éphémère, qui va provoquer chez l'auditoire des réactions pas toujours prévisibles et chez le locuteur de l'émotion plus ou moins contrôlable.

C'est aussi la peur d'être jugé sur la pratique d'une langue ayant un statut social de référence (langue de l'administration française). Le rapport à la langue d'origine se constitue dans les tensions entre la langue maternelle et celle de l'école. Les pratiques langagières (*Bautier, 1995*) sont construites par un sujet, dans un milieu avec des manières de dire spécifiques qui s'inscrivent dans son histoire.

Pour que l'enfant entre dans les apprentissages, il doit être autorisé par ses parents, s'autoriser lui-même et intégrer ces apprentissages dans son histoire (*Charlot, 1997*). L'oral scolaire est d'une part le français et d'autre part en étroite relation avec l'écrit. Pour favoriser la prise de

parole devant d'autres, il y a nécessité d'apprendre un certain nombre de règles de l'oral mais aussi des types d'oraux utilisables selon les contextes.

- Jeux de théâtre : travail sur l'entraide et la solidarité par des mises en situation de jeux favorisant la confiance dans le groupe et la libération de la parole en y ajoutant une dimension corporelle. Appui sur un album « Aïssata, loin des yeux ».
- Présentation d'un spectacle par des élèves de 2nde à des petits, à partir de la fabrication de marionnettes et de la création de l'histoire.

Distinguer les situations formelles de prises de paroles des situations informelles du quotidien, c'est permettre aux élèves de construire des pratiques langagières multiples.

2.2 UNE DISTINCTION « CREOLE – FRANÇAIS »

La relation entre le français et le créole nécessite un travail particulier pour une prise de conscience du bilinguisme par les élèves et pour une approche pédagogique prenant en compte cette spécificité pour les enseignants.

Pour certains élèves, l'enjeu de cette distinction est de lever les ambiguïtés qui existent à plusieurs niveaux : d'une part, le créole représente la langue de l'oral, et le français, celle de l'écrit ; d'autre part, il existe de nombreux faux amis entre les deux langues.

Dans les CALÉ, ces aspects sont travaillés **avec les élèves et les enseignants des classes :**

- Listage des mots qui ont un sens différent en français et en créole (faux- amis).
- Travail sur les éléments de l'environnement créole (paysages, animaux, personnages de contes…).
- Ecriture d'un conte créole en français, à partir des éléments cités et travaillés à l'oral.

Pour accéder à l'écrit, la pratique de l'oral permet d'élaborer une pensée, en la confrontant à celle des autres, dans l'immédiateté de l'échange. Ainsi, les faux amis vont provoquer des malentendus, qui pour être levés, nécessiteront l'explicitation, la citation d'exemples, l'argumentation… toute activité nécessaire d'exercer pour pratiquer l'écrit.

Pour les élèves refusant d'entrer dans l'écrit, la dictée à l'adulte est un outil qui permet de soulager l'élève en le guidant vers une mise en mots normée de l'écrit. Travailler les deux langues non dans l'opposition orale – écrit mais dans le respect des histoires de ces langues, permet aux élèves les plus fragiles de construire un rapport aux langues différent.

2.3 UNE ECOUTE

Pour entrer dans la situation proposée et plus particulièrement la mise en voie de contes ou d'histoires, une écoute est nécessaire de la part des élèves. Pour confronter des points de vue lors d'une résolution de problème, l'écoute est indispensable pour prendre en compte la parole de l'autre et pouvoir ainsi rebondir en restant dans le cadre de l'objet d'étude.

Pour cela, il est nécessaire que l'enseignant développe une posture donnant à comprendre aux élèves qu'à la fois, il est à l'écoute et qu'ils ont besoin d'écouter les autres. Cette écoute est plus une manière d'être qu'un savoir- faire. Elle suppose le développement de capacités d'attention à ce que dit l'autre mais aussi à la parole de chacun. Dans le cadre scolaire, l'institutionnalisation d'un temps pour signaler que l'écoute est attendue est la ritualisation de ces moments.

- L'heure du conte : avant de commencer à raconter ou lire un conte, un rituel d'entrée s'appuyant sur une formulette est mise en place. Il en est de même pour la fin de l'histoire.

2.4 UN OUTIL : LE DEBAT

Un outil pédagogique favorise l'écoute des uns et des autres : le débat. Ce genre ne peut advenir que parce que les locuteurs à la fois respectent une règle plus ou moins implicite, celle du parler chacun son tour, mais aussi parce que l'intervention de l'un se fait sur celle d'un autre et développe une idée en cohérence (même si contradictoire) avec la thématique de la discussion.

- Mise en réseau d'albums : les élèves expliquent à d'autres élèves ce qu'ils ont fait, argumentent et justifient leur choix.

Le débat argumentatif est un outil au service de la construction de la pensée et de savoirs. Il nécessite des compétences d'écoute, d'analyse et de mise en relation des éléments et de mises en mots.

Le débat argumentatif permet, par les échanges et l'exigence de clarté des prises de parole, que se construisent en même temps les compétences langagières et la pensé. Chaque participant au débat, de par l'activité intellectuelle sollicitée, va se transformer au cours de la discussion. Les pratiques langagières se construisent autour d'un objet de réflexion, avec d'autres qui n'ont pas le même cheminement de pensée et dans un cadre de travail lié à une certaine pratique de l'oral.

Deux notes de cadrage sont parues sur cette question

(à télécharger sur le site www.anlci.gouv.fr en annexe du présent kit en ligne):

CALÉ et créole : note de cadrage,

E. Pouzalgues, IA-IPR et groupe de pilotage des CALÉ, septembre 2009 (*Voir annexe 13*)

CALÉ et littérature : note de cadrage, octobre 2009

3. OUVERTURE AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication (TUIC) sont essentiellement et avant tout des outils au service du dire, lire, écrire et d'une pédagogie du projet.

Ils permettent une mobilisation efficace des élèves en difficulté dans les activités, les amenant à progresser dans la maîtrise de la langue. Ils permettent de développer et d'améliorer les compétences techniques de chacun dans le maniement et la maîtrise de ces outils technologiques adaptés à notre société moderne.

L'atelier a permis la formalisation des usages des outils de l'informatique et des objectifs spécifiques.

Annexe 15 : Axe TUIC

3.1 LE DICTAPHONE

Mettre l'élève en situation de communication authentique

Permettre une observation réflexive de l'acte de parole :

- réalisation de micro trottoirs dans le cadre de différents projets liés au patrimoine. Interview des habitants sur l'école « lontan », des commerçants des « boutiques chinois », des habitants de St Leu sur le bilinguisme ou sur les personnalités.
- restitution orale des observations.
- synthèse écrite pour la saisie et la transmission des informations.

3.2 LE SCANNER

Sensibiliser l'élève aux différentes étapes de la réalisation d'un livre.

Responsabiliser pour une autonomie dans les activités :

- scanner les illustrations des productions écrites dans le but de réaliser un livre.
- scanner des photos ou documents choisis pour la réalisation d'un exposé ou de panneaux documentaires.

3.3 L'ORDINATEUR

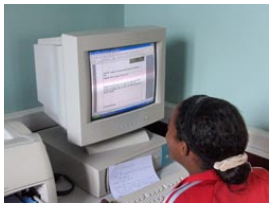

Un outil au service du dire, lire, écrire : traitement de texte, logiciels libres d'entraînement à la lecture, CD Rom.

Créer un nouvel espace de lecture et d'écriture.

Susciter les échanges verbaux dans le travail par 2 sur un ordinateur.

Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide du traitement de texte.

Apprendre à organiser et présenter des informations :

- saisie des productions écrites pour leur transmission
- mise en valeur des productions par le traitement de texte
- envisager et comparer différentes mises en page pour des productions poétiques
- visualiser la dimension spatiale d'un texte écrit et prendre conscience de l'importance de la mise en forme de sa restitution.

Personnaliser la remédiation grâce au choix des textes supports, via les logiciels d'entraînement à la lecture :

- utilisation de logiciels libres d'entraînement à la lecture rapide
- les textes supports proposés pour les exercices sont saisis par les l'enseignant du CALÉ en lien avec le projet de la semaine. Les textes sont aussi précisément adaptés au niveau des élèves.
- les exercices variés (closure, reconstitution, mots identiques) visent à améliorer chez l'élève les notions de discrimination visuelle, habileté perceptive, mémorisation, lecture sélective.

Ce type d'application est intéressant car il permet souvent l'individualisation du rythme d'apprentissage et une correction immédiate des erreurs.

Lire et sélectionner des informations :

- création de CD Roms sur la canne à sucre et sur la Réunion.
- découverte imagée et élargie du patrimoine, en prolongement d'une visite, par le biais de « rallye lecture », découvertes balisées et guidées du CD Rom.

3.4 LE VIDEO PROJECTEUR ET L'ORDINATEUR

Décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié.

Participer à un débat sur l'interprétation d'une image ou d'un extrait de film :

- observation d'une image fantastique dans le cadre d'un projet d'écriture sur l'imaginaire (cycle 2 et 3).
- observation d'une photo ou d'un support vidéo, support de débat et d'écriture (Slam en lycée)

Entrer dans la culture littéraire.

Ecrire pour le carnet de lecture.

Au cycle 2, comprendre le codage de l'écriture et la correspondance graphie- phonie :

- le carnet de lecture recueille les traces des lectures personnelles ou collectives. L'élève commente le livre qu'il a choisi, il donne son sentiment que l'adulte écrit et qui s'affiche au tableau. Ces commentaires seront relus par l'adulte, modifiés (en direct) par l'élève puis imprimés pour le carnet de lecture.

3.5 LA CAMERA VIDEO

Permettre une observation, un recul critique, une analyse de situation de production ou de communication.

Prendre en compte, par l'observation, les paramètres de la communication orale, individuelle, au sein d'un groupe (comportements verbaux et non – verbaux, voix, posture, gestes, regard…) :

- filmer différentes séances au cours d'un projet « Slam ». Débattre de l'évolution des prises de parole de chacun.

Permettre échanges et débats à partir des images filmées :

- Filmer des saynètes représentant des situations de communication de la vie courante où les personnages s'expriment en français ou en créole.

3.6 L'APPAREIL PHOTO NUMERIQUE

Produire des images en visant la maîtrise des effets et du sens.

Choisir des supports image en fonction des productions écrites ou orales visées.

Apprendre à transférer des photos de l'appareil à l'ordinateur :

- Prendre des photos dans la ville de Saint Leu afin de rédiger un guide touristique.
- Prendre des photos lors de différentes rencontres, visites ou interview pour illustrer et organiser la transmission des informations.

3.7 UTILISATION D'INTERNET

Apprendre à organiser et présenter des informations :

- Réaliser un blog sur la ville de St Leu en mettant en avant son patrimoine (lycée professionnel). Démarche : rechercher les traces patrimoniales dans la ville.
- Réaliser des enquêtes, visites, interview
- Participer à un débat à partir d'extraits d'œuvres littéraires.
- Rédiger des textes pour communiquer des connaissances.

Choisir des écrits, des photos et des images dans le but d'illustrer un texte ou de compléter des informations.

- Réaliser des panneaux documentaires et un jeu de questions – réponses sur les tortues marines.

Communiquer au moyen d'une messagerie électronique.

S'interroger sur les choix esthétiques et stylistiques d'un auteur.

Prendre conscience de l'interlecte et découvrir d'autres pratiques langagières :

- Etablir une correspondance par courrier électronique avec un auteur dont on a étudié des œuvres (cycle3)
- Echange de courriels avec des élèves d'autres DOM pour s'interroger et croiser les regards sur les pratiques langagières.

Découvrir d'une façon virtuelle différents musées du monde.

- Projet sur l'art dans la littérature autour d'œuvres d'Anthony Browne, entre autres.

3.8 LE Tableau Numérique Interactif (TNI)

Utiliser un outil pour mobiliser les élèves en suscitant leur curiosité et leur intérêt pour les technologies innovantes.

Favoriser les échanges.

Produire, créer, élaborer, modifier et exploiter collectivement ou individuellement un texte.

Participer à l'observation et la transformation collective d'un texte, d'une image.

- Projet d'écriture sur le point de vue à partir d'albums sans texte.
- Dans le cadre d'un projet art et littérature, construire un récit à partir d'une illustration réalisée sur TNI.
- Projet sur le paysage : découper un paysage réel ou imaginaire et y introduire des personnages et des textes.
- Réaliser le bilan de la semaine : mettre en lien toutes les activités proposées pour comprendre la finalité du projet.

L'utilisation des différents outils des nouvelles technologies donne à voir les compétences nécessaires pour que les élèves puissent en user pour penser dans tous les domaines. Dans les compétences transversales qui sont utiles, nous retrouvons celles qui concernent le dire, lire, écrire.

Une utilisation inscrite dans le projet d'apprendre pour les élèves, c'est-à-dire moins individuelle que collective, permet aux élèves de mettre en œuvre des savoirs qu'ils pourront, dans une pratique langagière scolaire réinvestir avec d'autres outils (dont les différents types de supports livresques).

Pistes

- Nécessité de **disposer de matériels fiables** pour lesquels la maintenance peut être assurée.
- Entrepôt des matériels dans des **conditions permettant leur fonctionnement** (température, humidité, sécurité)

Points de vigilance

- Dans le cadre de la formation d'enseignants, il est envisagé **l'inscription des compétences acquises** en cours de séjour au regard des compétences inscrites dans le B2I.
- L'exploration de pistes de **communication visio conférences** avec d'autres îles est aussi essentielle

4. LES PARENTS

Dans le cadre des CALÉ, un axe est particulièrement important : il s'agit de celui des parents. En effet, des recherches ont montré l'importance de la mobilisation des familles concernant la scolarisation de leurs enfants comme facteur potentiel de réussite scolaire pour ceux-ci. Le parent est considéré comme premier éducateur de son enfant et à ce titre est associé à l'ensemble du séjour de son enfant au CALÉ.

Annexe 16: Axe Parents

4.1 L'implication des parents dans la connaissance de ce que leurs enfants font à l'école et au CALÉ

Organiser la rencontre entre les élèves, les parents et les enseignants accueillis au CALÉ

Présentation du séjour au CALÉ à une classe de 25 élèves de cycle 3, diagnostiqués dans les domaines du Dire – lire – écrire, leurs parents et leurs enseignants :

- présentation et définition des rôles de chacun ;
- après exposé des enjeux pour la réussite des élèves, déduction du caractère indispensable de la présence de tous ;

- remise du planning de présences au CALÉ ;
- désignation des enseignants et parents accompagnateurs ;
- réponses aux questions ;
- prévision du transport et de la restauration de tous les acteurs.

En parallèle *Proposer aux enfants de s'interroger sur les attitudes à adopter quand on est en difficulté et aux parents de s'interroger sur les attitudes à adopter quand on veut aider son enfant.*

A partir de l'histoire de « Madassa » qui ne sait ni lire, ni écrire :

- découverte de l'histoire ;
- débats élèves – parents sur différents thèmes : importance du Dire – Lire – Ecrire dans la société actuelle ;
- l'intérêt et les attentes de l'école, le lien Ecole- CALÉ ;
- l'implication nécessaire des parents auprès de leur enfant ;
- métier d'élèves, métier de parents ; la difficulté scolaire.

Proposer aux parents et aux élèves de nombreuses activités de lecture, d'écriture et d'oralité

- En lien avec la lecture de « Madassa » :
  - Ecriture d'un poème associant son prénom avec des noms désignant un métier, une couleur, un objet, un élément naturel, un animal, une plante, un lieu…
  - Ecriture d'un acrostiche avec son prénom
  - Ecrire sur un objet qui nous tient à cœur
  - Ecrire un poème pour faire découvrir la Réunion

Inciter les parents à transmettre leur savoir, savoir-faire et savoir être à leurs enfants :

- Chaque parent fait découvrir à son enfant les caractéristiques des cases créole de l'Entre Deux et le nom des plantes qui ornent les jardins.

Faire prendre conscience aux parents de l'intérêt pour leurs enfants d'accéder à différentes cultures, dont la leur :

- Ecoute d'un conte créole
- Débat sur l'intérêt des cultures orale et écrite, du créole et du français
- Organisation de déjeuner entre adultes

4.2 Réflexion concernant la place et le rôle des parents dans les CALÉ

Mieux définir les rôles (dont celui du parent accompagnateur) pendant le séjour

Prendre du temps pour échanger avec les parents sur des accompagnements de leurs enfants qu'ils pourraient réinvestir chez eux.

- D'après l'histoire de « Madassa », les parents identifient les attitudes adoptées par la personne ressource :

- Est attentive aux difficultés de l'enfant,
- Se rend disponible pour l'aider à conforter, réactiver ou s'approprier des savoirs,
- Est patiente et reste calme,
- L'encourage et le valorise,
- Ose dire qu'elle ne sait pas ou ne peut pas l'aider.
- Laisser de la place à la parole de l'enfant,
- Prendre en considération sa parole et réagir,
- L'aider à construire ses réponses en le questionnant.

Dans son rôle de personne ressource, le parent découvre son enfant comme élève au CALÉ.

- Découvre son enfant dans une activité scolaire ;
- Mesure les facilités et les difficultés de son enfant dans certains domaines ;
- Cerne davantage les processus d'apprentissage
- Adopte des attitudes pertinentes.

4.3 Formation des parents

Tous les CALÉ ont une association support, dont l'action s'inscrit dans un cadre multi partenarial. Des actions spécifiques en direction des familles sont mises en œuvre dans le cadre des actions de prévention de l'illettrisme, et dans le domaine de la parentalité avec des partenaires institutionnels, associatifs.

Annexe 17 : Un travail avec les familles s'inscrit dans le cadre d'un projet multi partenarial

L'école de la Ravine des Citrons de l'Entre-Deux propose des séjours pour des élèves, leurs parents et l'enseignant d'une classe. Outre les activités proposées à tous durant le temps du séjour, l'association « Dire, Lire, Ecrire » propose aux parents de pratiquer sur leur temps libre, l'écriture. Une réflexion sur la grammaire, l'orthographe, la conjugaison est conduite en vue d'une meilleure maîtrise des règles de l'écrit.

CALE ENTRE DEUX - rencontre avec un auteur

Deuxième partie : des impacts positifs

Dans le cadre du réseau des CALÉ, une évaluation de ce dispositif d'aide aux élèves en difficulté a été mise en place en 2006 et se déroule en plusieurs phases. Outre les impacts visibles observés par les enseignants des CALÉ, des classes et des parents, nous prenons en compte ces éléments d'évaluation interne comme premier impact positif des CALÉ. Une équipe qui se dote d'outils d'observations pour évaluer les actions menées dans le cadre d'un dispositif, est en recherche de solutions aux problèmes posés, pour une efficacité et une efficience améliorées, dans le but de réduire l'échec scolaire des élèves concernés.

Annexe 18 : Présentation de l'évaluation : une étude sur un dispositif d'aide aux élèves en difficulté : les Centres Académiques de Lecture- Ecriture

1. LES ÉLEVES

Quels impacts des séjours sur les apprentissages fondamentaux ?

Quels effets des séjours sur les comportements élèves ?

Annexe 19 : Suivi de cohortes d'élèves : effets d'un séjour en CALÉ sur les comportements et les compétences des élèves, juillet 2008

1.1 Les effets des séjours sur les comportements des élèves

Si la variable « effet maître » joue un rôle certain, des éléments de l'étude montrent :

- des progrès notables du CE1 à la seconde sur le goût de lire et le plaisir d'écrire,
- une progression pour les élèves de CE1 de la persévérance, l'investissement, l'attention et la concentration,
- pour les élèves de 6ème Aide et Progrès, effets perceptibles sur la motivation, l'estime et la confiance en soi
- pour les élèves de seconde BEP en lycée professionnel, une autonomie plus efficace.

➔ Des comportements scolaires positifs sont observables pour ceux qui étaient le plus en opposition.

Regard positif sur l'acte d'apprendre à l'école, une confiance en soi qui grandit.

Confiance aussi dans la prise en compte par les parents de leur réussite.

Prise de conscience du rôle d'aide que les enseignants ont ainsi que du temps nécessaire pour apprendre.

1.2 Les effets sur les compétences des élèves

Si les effets d'un séjour en CALÉ influent peu sur l'acquisition technique de la langue française, il y a des différences selon les classes.

- Pour les CE1, l'évolution des compétences est sensible et due autant au séjour en CALÉ et au professionnalisme de son équipe, qu'au renouvellement des pratiques de l'enseignant après le séjour, qui propose des productions d'écrits variées, fréquentes et destinées à d'authentiques lecteurs ;
- Pour les collégiens, ils osent écrire et parviennent à une écriture phonologique, première étape de la compréhension ; leur lexique s'enrichit ; ils réinvestissent les méthodes de travail découvertes en CALÉ et utilisent les outils d'aide à l'écriture construits ;
- Pour les lycéens, nette évolution en français dans la rédaction et la cohérence su texte produit ; la mobilisation des compétences est accrue, pour preuve la qualité des écrits présentés.

➔Tous les élèves produisent un texte écrit en fin de séjour.

Des savoirs sont acquis dans le cours du projet.

Les élèves en situation d'acteur, en projet changent d'attitude face à l'environnement, à l'apprendre.

La banalisation de l'outil informatique dans la société en fait un outil attrayant pour les enfants.

2. LES ENSEIGNANTS

Quels impacts sur les enseignants de leur séjour en CALÉ avec leur classe ?

L'enquête menée auprès d'enseignants ayant séjourné avec leurs élèves dans un CALÉ, s'appuie sur trois domaines : la formation des enseignants, la formation des élèves et la question des élèves en difficulté.

Annexe 20 : Enquête auprès des enseignants, juillet 2007

2.1 La formation des enseignants

Si les attentes des enseignants dans le domaine de leur formation sont grandes vis à vis des CALÉ, après le séjour, rares sont ceux qui ne tirent pas d'enseignements professionnels. Les principales compétences développées après le séjour correspondent aux besoins : lecture, écriture, lien entre lire- écrire- parler et gestion du travail de groupe.

L'hétérogénéité et la maîtrise de la langue restent des pistes de réflexion à mener au regard des besoins exprimés.

Des enseignants abordent autrement les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue quand le séjour a fait l'objet d'une réflexion spécifique sur le français écrit et le créole parlé.

- Certains évoquent l'évolution de leurs regards sur des élèves, d'autres, des changements dans leurs pratiques de classe.
- Certains enseignants continuent d'avoir des échanges hors présence élèves avec les enseignants des CALÉ.

2.2 La formation des élèves

Avant le séjour, les enseignants notent le manque d'intérêt pour la lecture et l'écriture, une écoute médiocre et peu de communication des élèves mais aussi le manque d'autonomie, l'inattention et le manque de confiance en soi et de motivation en classe.

Après le séjour, les attitudes sont signalées plus favorables aux apprentissages : goût de lire, plaisir d'écrire, ouverture à la communication et au débat, meilleure écoute. Une plus grande motivation, davantage de confiance en soi, cohésion du groupe, coopération et entraide entre élèves sont remarqués par les enseignants.

- Des classes envoient les productions écrites réalisées en classe, suite au séjour.

2.3 Les élèves en difficulté

Réunion de l'atelier régional du Forum – CALE Saint Leu – Mai 2009

Après un séjour en CALÉ, les élèves les plus en difficulté retrouve peu à peu l'estime de soi, le goût d'apprendre, de lire. Ils sont plus motivés et s'investissent davantage dans le travail scolaire. Ces retours sont les plus cités. Ces transformations sont imputées d'une part à l'éloignement du milieu familial et d'autre part à l'encadrement des CALÉ, l'empathie des formateurs, le travail en petits groupes, la valorisation de l'élève en difficulté, une démarche proposant des activités ludique, avec la mise en œuvre d'une pédagogie du détour ou une démarche de projet.

En ce qui concerne les compétences des élèves l'évolution est moins évidente même si la prise de parole en public est citée à plusieurs reprises.

Pistes

Développement au niveau des formateurs des CALÉ de **démarches de formation et d'outils d'analyse de pratiques**.
En ce sens, le forum a permis de prendre du temps pour explorer cette question.

3. LES PARTENAIRES

Quels impacts de l'intervention des partenaires culturels dans les CALÉ ?

Les questionnements sur les rôles et actions complémentaires donnent lieu à des échanges permettant d'éclaircir les champs d'intervention, les besoins de formation, et les enjeux sous-tendant le projet des CALÉ.

- Des interactions entre les différents partenaires avec perspectives de projets se multiplient : aide aux devoirs scolaires ; formation de médiateurs ; avec des CCAS, développement des d'actions éducatives.
- Le travail, en lien avec les intervenants, de plus en plus réflexif et dans la confiance, provoque des complémentarités que les enfants ressentent.
- L'élève visiteur de musée : savoir ce qu'on vient chercher dans ce lieu est une entrée dans la lecture et l'appropriation des œuvres.
- L'appui sur des pratiques familiales exclues de l'école favorise la valorisation de ces élèves : défi à relever de rapporter chez soi des pratiques patrimoniales.

Annexe 17: Travail avec les familles et partenariat

4. LES PRATICIENS

Quels impacts de l'action sur les praticiens ?

Quelles relations aux enseignants venant au CALÉ ? Aux partenaires ?

Formation de formateurs :

- Analyse de pratiques et pistes d'évolution des projets.
- Réflexions pour répondre au plus près aux demandes des centres.

Posture de formateur :

- Pari sur l'intelligence des élèves, des manières de lire et dire les situations au positif.
- La pédagogie du projet, outil permettant de mettre les élèves en travail, en s'appuyant sur l'environnement.
- Patrimoine, langage et activité : éléments de théorisation avec les collègues.

Réel travail d'équipe et de partenariat.

Le travail au sein du réseau permet de échanges et confrontations d'expériences diverses concernant tant les rapports au métier (pratiques professionnelles), à la formation (formateurs, enseignants, élèves), aux institutions nationales et territoriales, aux partenaires que sont les parents, les institutions et associations culturelles.

Un outil de communication du dispositif des CALÉ :

« Présentation de l'évaluation du dispositif des Centres Académiques de Lecture et d'Écriture »

26 octobre 2009

Direction de la Vie Éducative du Conseil Général

Pour consulter ce document, merci de vous rendre sur le site www.anlci.gouv.fr

Troisième partie : des éléments de réussite de l'action

1. Une Posture de Formateur

➔ Rapport au langage et à la culture

Dans tous les centres, la priorité est l'acquisition de la langue scolaire, donc française, tout en prenant en compte les langues d'origine des élèves accueillis et plus particulièrement le créole, qui n'est pas vécu comme langue à part entière par les populations les plus en difficulté dans l'école. Les appuis systématiques sur des éléments du patrimoine local permettent d'enrôler les élèves dans des activités multiples mais aussi de questionner leur rapport à la langue dominante, à la langue dominée aux travers de références culturelles connues d'eux mais peu abordées à l'école, au collège et au lycée.

Les enseignants et intervenants dans les CALÉ sont attentifs à cette dimension du rapport au savoir, notion développée dans le cadre de l'équipe ESCOL (*Bautier, Charlot, Rochex, 1995*). Il est important, pour que les élèves rentrent dans les apprentissages scolaires, qu'ils puissent d'une part être autorisés à apprendre dans leur famille, qu'ils s'autorisent eux-mêmes (y compris au risque de « dépasser » leurs parents) et enfin inscrivent cet apprentissage dans leur histoire propre.

Dans les CALÉ, la dimension personnelle est présente par l'attention portée à chaque élève : des observations régulières dans des situations variées permettent aux praticiens d'identifier les difficultés des élèves les plus en retrait de l'activité proposée. La connaissance du milieu familial et le respect des origines multiples de chaque enfant permettent à la fois la possibilité d'une mise à distance du milieu par l'élève et une meilleure compréhension de celui-ci par les enseignants.

Ainsi pour entrer dans les apprentissages scolaires et construire un rapport positif à ceux-ci, l'appui sur les savoirs déjà là des élèves, ceux « à portée de mains » puisque relevant du patrimoine local, dans un contexte de sécurité affective, devient de l'ordre du possible pour tous.

➔ Compréhension de l'échec scolaire

Le souci permanent des enseignants des CALÉ de mieux comprendre l'échec scolaire qui touche plus particulièrement les populations d'élèves socialement défavorisés et de langue maternelle créole est un facteur important dans la posture œuvrant à une meilleure connaissance des difficultés des élèves. Il s'agit d'une part de comprendre les raisons multiples qui font cumul pour ces élèves en difficulté scolaire. Leur milieu d'origine certes, leur langue d'origine mais aussi l'image de l'école comme institution représentante du pouvoir extérieur au milieu familial. Des malentendus (*Bonnery, 2007*) se constituent quant à ce qu'ils viennent faire à l'école, de par les manières de dire scolaires différentes voire contradictoires avec celles

qu'ils fréquentent habituellement, mais aussi sur les attendus de l'école face aux tâches demandées. Pour les élèves qui constituent le noyau dur de résistances à l'entrée dans les apprentissages scolaires malgré leur intelligence normale, ils peuvent aller jusqu'à développer des stratégies d'empêchement de penser tant la tension entre l'envie de réussir et la peur d'apprendre est grande (*Boimare, 2009*). Ces pistes de compréhension de l'échec scolaire sont des points d'appui pour les enseignants quant à la posture, les pratiques langagières mais aussi les supports d'apprentissage mettre en œuvre dans la classe. Nous y reviendrons plus particulièrement dans les choix pédagogiques.

➔ Attentes positives

Le regard positif sur les élèves en difficulté, leurs parents, les enseignants des classes constituent des bases agissant sur la posture des enseignants. L'effet Pygmalion (*Rosenthal, 1971*) agit sur la posture des praticiens et est visible par les enseignants des classes dans les manières d'intervenir auprès des élèves les plus en difficulté et leurs transformations en cours de séjour.

➔ Les parents, premiers éducateurs de leur enfant

Le parti – pris d'un accueil des parents, avec le souci de la lisibilité de ce que le CALÉ met en œuvre en termes d'apprentissages scolaires, permet aux parents de mieux comprendre ce que leur enfant apprend à l'école.

➔ Travail avec les partenaires

Les partenaires institutionnels et associatifs sont associés aux différents projets dans leurs domaines de compétence. Leur participation aux journées départementales du forum des pratiques montre l'importance qu'ils accordent à la réussite des différents projets. Les discussions permettent de croiser les regards et les compétences autour d'un public ayant besoin de l'attention partagée de tous les acteurs.

2. DES CHOIX PEDAGOGIQUES

➔ Pédagogie de projet

Avec des buts à atteindre en résolvant les problèmes soulevés dans les situations rencontrées dans sa mise en œuvre, le projet permet d'aborder les savoirs scolaires pour de bon. Le projet du séjour est dans la dynamique du projet de classe et définit des compétences à acquérir et des savoirs à construire, dans le cadre des programmes. Les buts à atteindre pour les élèves sont l'objet de mises en situation de travail avant, pendant et après le séjour.

➔ Langage scolaire

Proposer des situations langagières variées afin d'aider à l'adaptation du discours en fonction de la situation, en s'appuyant sur des supports enclencheurs de parole car faisant écho à du déjà connu des élèves, permet une entrée dans le langage scolaire.

Les pratiques langagières scolaires nécessitent d'être lisibles et explicitées pour les élèves qui en sont le plus éloignés culturellement. Les attendus du langage à l'école renvoient à l'activité intellectuelle, mettant en mots les conceptions du monde. Le langage pragmatique fréquemment utilisé par les enfants de milieux populaires ne correspond pas au langage scolaire, qui demande de parler sur l'objet, qui attend une secondarisation, c'est-à-dire une mise en mots mettant au jour l'évolution de la pensée sur cet objet.

En ce sens, les dispositifs proposés, dont le débat, jouent un rôle important dans la prise de conscience des élèves et de leurs enseignants de la nécessité d'expliciter pour que sa pensée s'organise, se précise, s'élabore.

L'attention particulière portée au respect et au positionnement des langues créole et française renvoie à une conception du plurilinguisme, source de richesse et d'ouverture sur le monde.

➔ **Des dispositifs** prenant en compte l'apprenant dans sa dimension singulière et sociale, dans son cheminement avec les autres (élèves, intervenants) favorisent la prise de parole, le débat et la production écrite.

- Etre acteur de son environnement pour être acteur de son apprentissage : interroger les « objets » de l'environnement.
- Vivre le sentiment d'appartenance, facilitateur d'apprentissage pour les élèves en difficulté : travailler à plusieurs pour être plus efficace chacun.
- Se construire une mission de « passeur » pour l'élève en difficulté par la transmission de savoirs patrimoniaux dans la famille.
- Travailler en groupe pour faire jouer l'interaction orale entre pairs. Le travail de groupe s'appuie les arguments sui s'échangent et permettent une construction de savoirs en commun (Wallon), en distinction du travail d'équipe dans lequel les tâches sont réparties entre les membres du groupe (Freinet).

➔ Des situations problèmes pour apprendre ensemble

Proposer une situation problème à l'élève en difficulté pour donner du sens aux apprentissages et mettre en place une attitude de curiosité, d'envie de dire et d'agir face au monde

- Avoir une expérience en commun et par l'échange « On apprend bien ensemble »
- Réfléchir au choix des inducteurs « du concret vers la réflexion ».

3. UN TRAVAIL COOPERATIF

➔ Travail au sein des équipes

Une équipe d'enseignants du premier et du second degré détachés par l'Education Nationale, intervient dans le temps de chaque séjour en situation de formation pour les enseignants des classes. Chaque projet a été l'objet d'un travail de l'équipe avec l'enseignant après l'inscription pour définir les objectifs du séjour et la part du centre dans le projet. Les praticiennes co interviennent avec les intervenants partenaires, puis échangent avec les enseignants de classe qui sont en situation d'observation.

➔ **Une co-réflexion** des équipes dans le réseau des CALÉ, passage indispensable pour analyser des pratiques, en mettre en œuvre de nouvelles et confronter des points de vue pédagogiques.

Des formations s'appuyant sur les besoins identifiés par l'équipe.

➔ **Un pilotage** qui incite à la réflexion en équipe, qui favorise la circulation et les échanges dans le cadre de formations communes des praticiens, qui apporte des outils et aides aux praticiens et organise l'évaluation des actions de terrain permet d'assurer la cohérence entre les différents centres.

4. UNE ACTION PARTENARIALE

➔ **Un cadre institutionnel** qui est support et garant de l'action.

Tous les échelons de **l'Education Nationale** sont mobilisés dans la réussite de l'action : le Rectorat a signé une convention avec l'ANLCI et a confié la responsabilité des CALÉ à un IA-IPR ; l'Inspection Académique conduit le groupe de pilotage par la participation d'IEN et la mise en place d'un poste de coordinatrice ; sur le terrain, les IEN sont les interlocuteurs des CALÉ.

Le conseil régional et le conseil général interviennent dans le cadre de leurs prérogatives en lien avec les programmes pour les familles.

➔ Des partenaires au plus près des acteurs : **les collectivités territoriales** sont parties prenantes. Les communes d'accueil des CALÉ mettent à disposition des locaux, voire d'autres moyens pour le fonctionnement des associations support des CALÉ ; les communes dont les enfants viennent au CALÉ participent au séjour des enfants. Certains CCAS interviennent en proposant des actions complémentaires, dans le cadre de programmes pour les familles.

➔ **Des associations** complices, partageant les valeurs et les engagements définis dans les CALÉ, interviennent dans la spécificité de leur domaine d'actions pour compléter l'action des enseignants.

CONCLUSION

La pratique des CALE présentée, si elle rencontre des moments d'incertitudes des acteurs, des limites à l'action, comme toute pratique humaine, repose sur un travail de terrain et d'analyses qui permettent de relever le défi de vivre des situations de réussite tant au niveau des élèves, que des enseignants et des parents d'élèves. Cette pratique continue d'évoluer, dans le cadre institutionnel :

- de nouvelles notes de cadrage sont à la réflexion du groupe académique de pilotage,
- la réflexion menée durant l'atelier a permis d'approfondir les axes supports de l'analyse et de transformer certaines actions : ainsi le volet des familles prend une dimension nouvelle depuis la rentrée de septembre à l'Entre Deux, l'internat de la Plaine des Palmistes est ouvert, l'usage des TUIC se développe à Saint Leu, le centre de Saint André attend les autorisations pour ouvrir, de nouvelles pistes de travail du réseau se profilent.

Pour cela, nous avons pu mettre au jour des partis-pris, en lien avec des références théoriques (regard positif, pédagogie du projet, rapport au langage scolaire), des compétences professionnelles (compréhension de la difficulté scolaire, des choix pédagogiques constitués de l'enseignement du langage scolaire et de la mise en place de dispositifs) et un travail de co-réflexion (au sein des équipes, dans le réseau, avec les partenaires, dans le cadre d'un pilotage institutionnel).

Faire vivre des situations de réussite scolaire est un défi à relever chaque jour, avec chacun et tous. Ce défi est déjà relevé et montre des résultats prometteurs.

Références bibliographiques

BAUTIER E., Charlot B., Rochex J-Y., Ecole et savoirs dans les banlieues …et ailleurs, Colin, 1992

BAUTIER E., Pratiques langagières, pratiques sociales, l'Harmattan, 1995

BERNARDIN.J., comment les élèves entrent dans la culture écrite, Retz, 1997

BOIMARE S., Ces enfants empêchés de penser, Dunod, 2008

BONNERY S., Comprendre l'échec scolaire, La Dispute, 2007

CHARLOT B., Du rapport au savoir, Anthropos, 1997

DEAUVIEAU J., TERRAIL, Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs, La Dispute, 2007

GARCIA-DEBANC C., PLANE S., Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?, Hatier, 2004

GFEN, Pour en finir avec les dons, le mérite et le hasard, La Dispute, 2009

HUBER M. et Chautard J-P., Les savoirs cachés des enseignants, l'Harmattan, 2001

HUBER M., Apprendre en projets La pédagogie du projet- élèves, Chronique Sociale, 1999

HUBER M., Former des formateurs ; Quels outils pour quelles stratégies ?, Chronique Sociale, 2007

HUBER M.,Parents : tous capables, Hachette, 2007

ROSENTHAL R A., JACOBSON L., Pygmalion à l'école, succès ou échec scolaire ? Un facteur important : le préjugé du maître, Casterman, 1971

THIN D., Quartiers populaires : L'école et les familles, PUL, 1998

ANNEXES DU KIT:

Documents référents des CALÉ

A 1 L. Pelletier, Présentation de la structure des CALÉ, février 2009 ; L. Pelletier, Les acteurs de la structure Réseau des CALÉ, février 2009

A 1 bis L.Pelletier, Historique de la strcture des CALÉ, février 2009

A 13 E. Pouzalgues, CALÉ et créole, note de cadrage

A 14 E. Pouzalgues, Ecrire en créole à l'école primaire ?

Fiches action CALÉ

A 2 Réseau des CALÉ,

A 3 Patrimoine et Environnement

A 4 Plaine des Palmistes

A 5 Entre Deux

A 6 Saint Leu,

A 7 Saint André

Synthèses d'évaluations des CALÉ

A 18 CALÉ présentation de l'évaluation (2006-2010) Une étude sur un dispositif d'aide aux élèves en difficulté : les Centres Académiques de Lecture-Ecriture

A 19 CALÉ synthèse : Enquête par questionnaire : Les Centres Académiques de Lecture-Ecriture, juillet 2007

A 20 CALÉ synthèse : suivi de cohorte d'élèves : effets des séjours en CALÉ sur les comportements et les compétences des élèves, juillet 2008

Apports de l'atelier régional

A 8 Le rôle des écrits professionnels : « du mythe de Sosie à l'origine de la démarche « Sosie » »

A 9 L'activité, concept important pour éviter des malentendus.

A 10 Axe patrimoine.

A 11 Patrimoine matériel, patrimoine immatériel

A 12 Axe oralité

A 15 Axe TUIC

A 16 Axe Les familles

A 17 Un travail avec les familles s'inscrit dans le cadre d'un projet multi partenarial

Annexe 1 : Présentation du réseau des Centres Académiques de Lecture et d'Écriture (CALÉ)

Les CALÉ sont des centres de ressources ainsi que des pôles d'échange pour les écoles primaires et les établissements du second degré de la Réunion. Ils se veulent des outils au service de la maîtrise de la langue française à l'oral, en lecture, et en écriture. Les CALÉ accompagnent les actions scolaires à deux niveaux : prévention des difficultés et contribution au développement des compétences des élèves. Ils sont également lieux d'échange de pratiques, lieux de réflexion et d'enrichissement professionnel pour les enseignants.

Les CALÉ sont des dispositifs d'aide pour les élèves en difficulté.

Il en existe quatre dans l'Académie répartis géographiquement dans l'île : Saint Denis (le Brûlé), Entre-Deux, Saint Leu et la Plaine des Palmistes.

OBJECTIFS

Le Centre Académique de Lecture et d'Écriture s'adresse aux élèves dont le rapport à la lecture et l'écriture est encore fragile, ainsi qu'aux élèves en grande difficulté, du deuxième et du troisième cycle de l'école élémentaire, des collèges et des lycées professionnels, et plus particulièrement à ceux des dispositifs d'aide mis en place dans les établissements.

Il s'adresse également aux enseignants.

Il est ouvert enfin aux parents des élèves accueillis en CALÉ.

Pour les élèves, le CALÉ favorise la maîtrise de la langue française orale et écrite par le moyen d'échanges axés sur la mise en place de situations authentiques de communication et sur une pratique intensive de la lecture et de l'écriture.

Plus particulièrement, il vise à :

- donner ou retrouver le goût de lire
- instaurer ou restaurer un rapport de confiance à l'écrit
- éveiller ou développer une culture littéraire chez les élèves, les conduire à une attitude interprétative
- mettre en évidence les interactions permanentes entre lire, dire et écrire.

Pour les enseignants, il favorise la réflexion pédagogique par le moyen d'observations et d'échanges de pratiques.

Plus particulièrement, il vise à :

- faire découvrir des pratiques innovantes
- faire comprendre et analyser les besoins spécifiques des élèves et y apporter des réponses adaptées
- faire évoluer la relation pédagogique en modifiant le regard de l'enseignant sur les élèves

Pour les parents, il facilite la relation à l'école et le rapport au livre par le moyen d'observations et d'échanges.

Plus particulièrement, il vise à :

- faciliter l'émergence d'interrogations, de préoccupations sur l'école et la lecture
- faire comprendre davantage les attentes du milieu scolaire et mieux appréhender le métier d'élève.

Distinction entre CALÉ et classe d'environnement

Les finalités pédagogiques d'un CALÉ reposent sur une pratique intensive de lecture et d'écriture dans une démarche de projet. **Le recours au patrimoine culturel immédiatement présent est un des moyens pour y parvenir. La mobilisation des connaissances sur le patrimoine est donc au service de la maîtrise de la langue française.** C'est la raison pour laquelle les équipes des CALÉ sont composées d'enseignants, spécialistes dans le domaine du lire, dire, écrire. La classe d'environnement fonctionne selon le principe inverse. La découverte d'un nouvel environnement est la finalité principale. La mobilisation des compétences transversales en maîtrise de la langue est alors au service d'une meilleure connaissance de cet environnement.

Priorités d'accueil

Le CALÉ peut accueillir des élèves venus de toute l'île, en fonction des projets patrimoniaux. Cependant, la population scolaire privilégiée est celle de la commune d'accueil (jusqu'à 50% des séjours réservés à l'accueil des élèves de la commune).

Suivi du dispositif

Un comité local de suivi pédagogique qui définit les orientations pédagogiques dans chacun des centres, en tenant compte de ses spécificités, de son inscription dans un contexte particulier et en suivant les objectifs stratégiques de l'Académie. Il est composé de l'équipe pédagogique du centre, de l'IEN de la circonscription et d'un chef d'établissement, d'un

représentant des parents d'élèves. L'IA-IPR en charge du dossier académique et la coordinatrice du dispositif sont membres de droit.

- Un groupe académique de suivi (garant du cadre pédagogique) qui définit les orientations pédagogiques générales après synthèse des propositions de chaque comité et établit une feuille de route annuelle. Il est composé de l'IA-IPR en charge du dispositif, l'IEN Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, l'IEN du second degré en charge du dossier des lycées professionnels, les IEN des circonscriptions qui accueillent un CALÉ, la coordinatrice du réseau et les responsables de CALÉ.

Un comité de pilotage partenarial examine la répartition financière des partenaires en fonction des activités du réseau (sur la base des rapports d'activités des quatre CALÉ) et propose des orientations qui inscrivent le dispositif des CALÉ dans le cadre de la charte et du plan d'orientation stratégique (2007-2013)[1].

Réuni deux fois par an, il est animé par l'Inspecteur d'Académie, et composé de représentants des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, communes accueillant un CALÉ et association des Maires de la Réunion) et de l'État (Rectorat, DRAC et CAF). Le délégué régional de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme fait également parti du comité de pilotage.

Un bilan d'activités annuel est adressé pour chaque centre, **courant janvier,** à tous les partenaires impliqués dans le dispositif (Rectorat, DRAC, CAF, Conseil Régional, Conseil général, Commune d'accueil de la structure). Un **bilan intermédiaire** est également envoyé en fin d'année scolaire.

Les **choix des séjours** sont faits courant juin par le responsable du CALÉ avec les inspections concernées, en fonction de critères définis (respect d'un quota de 2/3 élèves du primaire contre 1/3 issus du secondaire, priorité aux élèves de cycle 2 ou de cycle 3 selon les années, priorité aux établissements RAR, ERE, RRS et à ceux des quartiers CUCS ou ACSU, sans oublier les 50 % pour la commune d'accueil).

[1] Ce plan d'orientation stratégique de prévention et de lutte contre l'illettrisme est la déclinaison opérationnelle de la charte de partenariat 2007-2013 co-signée par l'Etat, l'Académie de La Réunion, le Conseil régional et le Conseil général. Dans le cadre de cette charte, les signataires se sont engagés à « *conjuguer leurs efforts, à mobiliser les moyens financiers dont ils disposent afin de mener et évaluer, de manière efficace et lisible, des actions en faveur de la prévention et la lutte contre l'illettrisme, dans le respect de leurs compétences* ».

Annexe 1 BIS : Les acteurs du réseau des calés

Le réseau des centres de lecture et d'écriture est un dispositif académique pour les élèves en difficulté et comporte quatre structures sous la responsabilité de l'Education Nationale, représentée par l'Inspecteur d'Académie.

Un chargé de mission académique (IA-IPR) est nommé par le Recteur pour « assurer leur suivi et leur développement » (extensions, partenariat, formation du personnel, évaluation, exportation du concept).

Un coordinateur de réseau est nommé par l'Inspecteur d'Académie pour accompagner le chargé de mission académique dans sa mission et suivre sur le terrain les dossiers pédagogiques et administratifs. Sa mission principale est celle de l'évaluation du dispositif - programmée sur quatre ans (2006-2010) – qui propose une analyse des effets d'un séjour en centre de lecture et d'écriture pour chaque utilisateur de la structure :

- les élèves – étude de l'effet du séjour sur l'évolution de leurs comportements et compétences ;
- les enseignants – étude de l'effet de la formation en centre de lecture et d'écriture sur leurs pratiques pédagogiques ;
- les parents – étude l'effet du séjour sur l'évolution de leurs représentations et de leurs pratiques lecturales.

Un comité pédagogique local définit les orientations pédagogiques dans chacun des centres, en tenant compte de ses spécificités, de son inscription dans un contexte particulier et en suivant les objectifs stratégiques de l'Académie. Le comité se réunit une fois par trimestre dans chaque centre. Il est composé de l'équipe pédagogique du centre, de l'IEN de la circonscription et d'un chef d'établissement. L'IA-IPR en charge du dossier académique et la coordinatrice du dispositif sont membres de droit.

Un groupe académique de suivi définit les orientations pédagogiques générales après synthèse des propositions de chaque comité et établit une feuille de route annuelle. Il se porte garant du cadre pédagogique et met en œuvre la politique partenariale. Le groupe académique de suivi se réunit deux fois par an. Il est composé de l'IA-IPR en charge du dispositif, l'IEN Adjoint à l'Inspecteur d'Académie, l'IEN du second degré en charge du dossier des lycées professionnels, les IEN des circonscriptions qui accueillent un CALÉ, la coordinatrice du réseau et les responsables de CALÉ.

Un comité de pilotage partenarial se réunit deux fois par an, il est animé par l'Inspecteur d'Académie, et composé de représentants des collectivités territoriales (Conseil Régional, Conseil Général, communes accueillant un CALÉ et association des Maires de la Réunion) et de l'État (Rectorat, DRAC et CAF). Le délégué régional de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme fait également partie du comité de pilotage. Le comité de pilotage définit une politique générale des CALE après examen des aspects financiers, juridiques et politiques. Il propose des orientations qui inscrivent le dispositif des CALÉ dans le cadre de la charte et du plan d'orientation stratégique (2007-2013)[2].

Une association régie par la loi du 1er Juillet 1901 assure la gestion financière de la structure. Sa vocation est de contribuer au développement de la lecture et de l'écriture pour les publics scolaires et par ailleurs à la formation d'adultes.

L'équipe au sein de la structure se compose essentiellement d'enseignants mis à disposition par l'Education Nationale, sous la responsabilité de l'Inspecteur d'Académie. Dans certaines structures, l'association emploie une secrétaire ou bien la commune d'accueil met à disposition du centre un personnel communal pour ce poste. Dans chaque structure, la commune d'accueil met à disposition du personnel communal pour l'entretien des locaux.

L'équipe pédagogique de la structure comporte en moyenne trois enseignants de l'Education Nationale. Des enseignants sont issus du premier degré (1 à 2) et du second degré (1 par centre). Chaque CALÉ élabore son projet pédagogique en se référant aux textes de cadrage du dispositif. Un responsable pour chaque CALE (l'un des enseignants) est nommé par l'Inspecteur d'Académie. Une lettre de mission définit ses domaines d'activités : pédagogique, financier, partenariat…

Des intervenants culturels peuvent intervenir dans le cadre du projet, pendant le temps scolaire et péri-scolaire. Ils sont agréés par la Direction Régionale à l'Action culturelle et le rectorat (DAAC).

Des animateurs spécialisés peuvent intervenir dans le cadre d'un séjour en internat, pendant le temps péri-scolaire (15h30-17h et le mercredi). Ils doivent justifier d'une formation aux techniques d'animation validée par une qualification professionnelle (BAFA) ainsi que d'une formation aux premiers secours (AFPS).

[2] Le plan d'orientation stratégique de prévention et de lutte contre l'illettrisme est la déclinaison opérationnelle de la charte de partenariat 2007-2013 co-signée par l'Etat, l'Académie de La Réunion, le Conseil régional, le Conseil général et, la Poste depuis novembre 2008. Dans le cadre decette charte, les signataires se sont engagés à « *conjuguer leurs efforts, à mobiliser les moyens financiers dont ils disposent afin de mener et évaluer, de manière efficace et lisible, des actions en faveur de la prévention et la lutte contre l'illettrisme, dans le respect de leurs compétences* ».

Annexe 2 : Historique de la structure réseau des CALÉ

La première structure du réseau des CALÉ est conçue en 1990 et mise en place dans le cadre d'un contrat de ville signé par la commune de Saint-Denis avec l'État. C'est grâce à ce partenariat entre la ville et l'Education nationale dans le cadre du Plan de développement de la lecture à la Réunion que naît le projet.

Au plan académique, ce projet est piloté par le chargé de mission lecture dans l'océan Indien. Le Centre de Classes-Lecture[3] de Saint Denis ouvre ses portes à la rentrée 1990/1991. L'essentiel tient dès le départ à l'implication des partenaires institutionnels et financiers (Rectorat, *Région*, Département, Commune).

Une extension est nécessaire au projet et une deuxième structure est créé dans le Sud de l'île en 1997 en partenariat entre la Municipalité de l'Entre-Deux, le Rectorat, la Région et le Département. Le Centre de Lecture Ecriture de l'Entre-Deux fonctionne d'abord en externat puis en internat à partir de l'année scolaire 1999/2000.

En décembre 1998, au départ à la retraite du chargé de mission lecture dans l'océan Indien, le Recteur confie à un IA-IPR de lettres la mission académique de chargé de suivi et développement de ce dispositif innovant des centres de Lecture Ecriture.

A partir des années 2000, le dispositif prend de l'ampleur et figure dans le projet de l'Académie de la Réunion.

Le projet de l'Académie (2000/2003) affirme sa volonté de donner priorité à la maîtrise des langages en passant par le développement le plus large des compétences linguistiques des élèves et celui des usages pédagogiques des technologies de l'information et de la communication. Dans cette perspective, est prévue la mise en place d'un centre de lecture-écriture dans chaque grande zone géographique (ou REAP)[4]. Le projet académique définit alors les centres comme des lieux de ressources et des pôles d'échanges pour les écoles et les établissements de la région.

Ces centres de lecture sont considérés comme des outils au service de la cohérence et de la continuité des projets liés à la maîtrise des langages et ils accompagnent les actions scolaires à trois niveaux : prévention des difficultés, remédiation et développement des compétences des élèves. Le projet de l'Académie de la Réunion précise également que chaque centre est ouvert à tous les élèves, de l'école au lycée et que les activités proposées s'appuient sur les richesses du patrimoine local. En février 1988, l'AFL a, sur le principe des classes transplantées, fait fonctionner dans un centre de la FOL du Calvados une première classe-lecture pour des enfants des cours moyens de Nanterre.

---

[3] L'Association Française pour la Lecture (AFL) est à l'origine du concept.

[4] A partir de la rentrée 2000/2001, quatre réseaux et espaces d'animation pédagogique (REAP) sont mis en place sur les zones géographiques Nord, Ouest, Sud et Est pour mieux assurer la continuité du parcours de l'élève et la cohérence des actions de l'école au lycée. Ces réseaux sont aussi le lieu du renforcement d'un dispositif de repérage, de valorisation et de diffusion des pratiques pédagogiques innovantes.

En septembre 1988, elle crée, à Bessèges dans le Gard, le Centre National des Classes-Lecture afin d'expérimenter et d'évaluer, en liaison avec l'INRP, l'impact d'un tel dispositif auprès des élèves et des institutions.

En janvier 1989, le Recteur Migeon reprend le principe des classes-lecture dans ses propositions au Ministre de l'Education Nationale.

En décembre 1990, quatre centres fonctionnent sous cette appellation de classes-lecture. Ils ont, leur autonomie vis-à-vis des présupposés qui ont guidé l'AFL dans cette entreprise.

Le dispositif ne cesse alors d'évoluer. Il va désormais, en donnant la priorité aux élèves en difficulté, entrer résolument dans le cadre des actions de prévention de l'illettrisme, grâce à une volonté politique inscrite d'abord dans le contrat de plan Etat - Région (2000/2006) puis dans le cadre de la charte de partenariat «prévention et lutte contre l'illettrisme » (2007/2013) co-signée par l'Etat, l'Académie de La Réunion, le Conseil régional et le Conseil général et la CAF. Dans le plan d'orientation stratégique de prévention et de lutte contre l'illettrisme - déclinaison opérationnelle de la charte, les signataires s'engagent à «*conjuguer leurs efforts, à mobiliser les moyens financiers dont ils disposent afin de mener et évaluer, de manière efficace et lisible, des actions en faveur de la prévention et la lutte contre l'illettrisme, dans le respect de leurs compétences* ».

Du point de vue académique, ce dispositif innovant continue à se construire et à s'organiser. Un groupe technique de suivi est constitué dès la rentrée 2000/2001 pour mettre en place et coordonner les quatre centres du réseau, pour rédiger les textes de cadrage du dispositif, pour assurer le suivi et l'évaluation.

Une troisième structure démarre dans la zone ouest dès la rentrée 2000/2001 (implantation sur la commune de Saint Leu avec accueil en externat) puis une quatrième est créée en 2002 pour la zone est et reçoit des élèves dès la rentrée 2002/2003 (installation à la Plaine des Palmistes avec accueil en externat).

Pour les années 2004 à 2007, le projet de l'Académie de la Réunion réaffirme sa volonté de donner priorité à la maîtrise du français en développant notamment les stages en internat dans les centres de lecture et d'écriture.

En septembre 2006, est alors créé le poste à plein temps de chargé de mission pour les centres de lecture-écriture auprès de l'IA-IPR chargé du dossier. Parmi les missions qui incombent au coordinateur du réseau des CALÉ, le suivi des projets d'internat (zones ouest et est) et la constitution d'écrits de référence décrivant, analysant et évaluant ce dispositif d'aide aux élèves en difficulté.

Une évaluation du dispositif académique des CALÉ est donc programmée sur quatre années scolaires (2006-2010). L'étude dans son ensemble doit conduire à une présentation de cet outil à destination des décideurs de la Réunion et de décideurs désireux de mettre en place des centres de lecture dans l'océan Indien ou dans d'autres académies/Régions.

Un comité de pilotage est mis en place à la fin de l'année 2007/2008. Il rassemble tous les partenaires (Région, Département, communes, CAF, DRAC). Il doit permettre de renouveler les conventions et de réfléchir à l'extension possible du dispositif, en tenant compte des évolutions prévues :

• Les deux centres qui n'ont pas encore d'internat (Saint-Leu et La Plaine des Palmistes) doivent débuter leur internat durant l'année 2008/2009 ;

• Deux nouvelles communes (Saint André et Saint Paul) souhaitent monter un dossier, dont l'un est déjà très avancé ;

• Les résultats des deux premières années de l'évaluation confirment l'intérêt et l'importance du dispositif dans le cadre de la prévention de l'illettrisme ;

• A la suite des résultats de l'évaluation, est prévue une phase de présentation du produit pour que d'autres académies/Régions puissent observer le modèle proposé à La Réunion.

2. LES FICHES ACTIONS

CALE Entre Deux

CALE Saint Leu

CALE Plaine des Palmistes

Annexe 3 **ACTION N°1 « Faire parler, lire et écrire les élèves en difficulté »**

RESEAU DES CENTRES ACADEMIQUES DE LECTURE ECRITURE

Présentation d'une action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme mise en œuvre par une structure impliquée dans le Forum en région : REUNION

Intitulé de la pratique du Forum : **Réseau des centres académiques de lecture écriture**

Structure	réseau des CENTRES ACADEMIQUES DE LECTURE ECRITURE (RECTORAT REUNION)
Nature de la structure	☒ Organisme public ☐ national ☐ Organisation sans but lucratif / non gouvernementale ☒ régional ☐ Organisme/Entreprise du secteur privé ☐ local ☐ Autres : Date de création : 1997 Ses principaux partenaires mobilisés (en lien avec l'action présentée) : Region, Département, DRAC, CAF Communes, Associations des CALE, familles
Coordonnées	N° Rue : 24, avenue Georges Brassens, Le Moufia Code postal : 97702 Ville : Saint Denis, Messag, CEDEX 9 Tél. 02 62 48 10 10 Site Internet : http://pedagogie2.ac-reunion.fr/langages/cale2007/acc_cale.html
Responsable	Prénom, NOM Evelyne POUZALGUES Fonction IA-IPR responsable académique

Praticien (impliqué(e) dans l'action), participant à l'atelier régional du Forum	Prénom : Liliane NOM : PELLETIER Âge : 45 ans Fonction (relative à l'action concernée) : coordinatrice du dispositif des CALE Statut (contractuel, fonctionnaire, bénévole, stagiaire…) : fonctionnaire Tél. 02 62 48 14 20 Email : Liliane.Pelletier@ac-reunion.fr

Grandes lignes de l'action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme analysée dans les travaux du FPP de l'ANLCI en région	Intitulé de l'action (le nom donné à l'action dans les supports de communication de la structure) : faire parler, lire et écrire les élèves en difficulté Date de réalisation : du : 1997 au : 2009 Durée : 12 ans Milieu(x), endroits et contexte dans lesquels se déroule l'action : 4 centres (prochainement 5), dans lesquels les élèves et leurs enseignants se rendent en externat ou en internat en fonction des projets Historique de l'action (expérience antérieure, origine, appel d'offre, commande, etc.) : Un premier centre de lecture avait été créé en 1990, qui s'appuyait sur la découverte du patrimoine naturel et culturel pour motiver les élèves à lire et écrire, mais sans lien direct avec la difficulté scolaire. L'évolution a été la création, à partir de 1997, la création d'un réseau pour constituer un élément de réponse à la préoccupation de prévention de

	l'illettrisme chez les scolaires Bénéficiaires de l'action (qui sont-ils ? combien sont-ils ? quel est leur moyen d'âge ?) : Trois publics sont concernés par l'action : - les élèves en difficulté de toute l'académie, de la grande section de maternelle aux classes de CAP des lycées professionnels ; - leurs enseignants qui sont mis en situation de formation pédagogique ; - leurs parents qui sont mis en situation d'observation pendant le séjour. Constats, besoins ou diagnostics préalables à l'action : Les élèves non-lecteurs ou petits lecteurs sont d'abord et avant tout des jeunes qui ne donnent pas ou peu de sens au fait de lire et d'écrire ; les enseignants sont souvent désemparés devant la difficulté à les faire progresser en leur donnant envie de lire et d'écrire. Objectifs / résultats attendus de l'action : Pour les élèves : Mobiliser les élèves en difficulté en provoquant un déclic qui leur donne envie de lire et d'écrire, à partir d'une expérience forte d'entrée dans la lecture et l'écriture, sous la forme de la réalisation d'un projet de classe, en lien avec ce qu'ils découvrent directement, ensemble, dans l'environnement. Pour les enseignants : Former les enseignants à la mise en œuvre d'approches variées et à l'utilisation d'outils facilitant l'accès aux apprentissages des élèves en difficulté. Opérer un changement de regard de l'enseignant sur l'élève en difficulté. Pour les parents : Faciliter l'émergence d'interrogations, de préoccupations sur l'école et la lecture, et cela y compris auprès de parents illettrés. (Mobiliser les parents en provoquant un déclic qui leur donne envie d'accompagner leur enfant dans son parcours scolaire, à partir d'une expérience forte en centre de lecture : me semble être plus ou moins contenu dans ce qui précède) Brève présentation de la mise en œuvre (déroulement) de l'action : Le séjour en CALE est un moment dans la dynamique du projet de classe et comprend trois temps : En amont du séjour, l'équipe pédagogique du centre et l'enseignant de la classe définissent le projet définitif à mener pendant le séjour, (les compétences visées dans les domaines du lire, dire, écrire,) les comportements et attitudes à faire évoluer chez les élèves en difficulté. Pendant le séjour au centre, (est un) moment privilégié du projet de classe. (Une pratique intensive de la lecture et de l'écriture facilite la cohésion de l'ensemble.) le regard est alors avant tout dirigé vers le traitement de la difficulté scolaire : (. Il s'agit essentiellement de travailler sur l'attitude conformément aux compétences du socle commun. L) la démarche insiste sur la mise en place et/ou le développement de compétences métacognitives : savoir observer, savoir utiliser ses mémoires, savoir raisonner… Ces propositions pédagogiques sont complémentaires des pratiques quotidiennes de la classe. Au delà du séjour, l'équipe pédagogique du centre accompagne l'enseignant dans la poursuite de son projet : - Bilan de fin de stage (rapport écrit) - Orientations et prolongements pédagogiques - Mise à disposition d'ouvrages en séries ou de collections

	- Bilan de fin d'année scolaire au centre de lecture Moyens mis à disposition par la structure et ses partenaires pour la réalisation de l'action : - des enseignants du premier et du second degré mis à disposition par le rectorat de la Réunion - un lieu pédagogique et un internat, avec les mobiliers, par les communes d'accueil des CALE - un parc informatique financé par le rectorat - le paiement des journées élèves par la région, le département, les communes et les familles - une contribution au paiement de la restauration par la CAF - le paiement du transport des élèves par les communes pour le premier degré et par l'établissement pour le second degré - des intervenants culturels pour des projets particuliers par la DRAC - des livres, du matériel pédagogique et des fournitures diverses pour la réalisation des projets - la gestion financière du CALE assurée par une association de type loi 1901

Brève présentation de l'expérience et/ou du projet de la structure dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme	L'évaluation du dispositif programmée sur quatre ans (2006-2010) doit conduire à une présentation et analyse du dispositif des CALE à destination de décideurs désireux de mettre en place des actions de prévention de l'illettrisme. L'enquête présentée dans le premier rapport (voir synthèse 1) a permis d'examiner ce que déclarent les enseignants sur la façon dont un séjour influe sur les comportements et compétences de leurs élèves ainsi que sur leur formation professionnelle. Elle a servi d'assise à la seconde phase de l'étude : le suivi de cohortes d'élèves (du CE1 à la seconde de lycée professionnel) qui confirme les résultats de l'enquête 2007 en mettant en évidence des changements d'attitudes chez les élèves en difficulté dont le goût de lire et le plaisir d'écrire. Cette étude montre également l'effet du CALÉ sur les pratiques de classe. Les enseignants venus en séjour avec leurs élèves sont mieux formés à la démarche de projet avec les élèves en difficulté. Les méthodes de travail et les outils construits avec les élèves pour faciliter l'écriture sont réinvestis dans des situations d'enseignement (voir synthèse 2). La troisième phase de l'évaluation explore le domaine de la famille sous la forme d'entretiens avec des parents (en cours). Les objectifs de cette étude sont les suivants : - effets du CALÉ sur les attitudes de l'enfant à l'égard de la lecture et de l'écriture hors contexte scolaire. - effets du CALÉ sur les attitudes du parent vis-à-vis de l'école et des apprentissages.

Annexe 4

ACTION N°2 « L'Oralité en CALE avec les élèves en difficulté »

CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE LA PLAINE DES PALMISTES

Présentation d'une action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme mise en œuvre par une structure impliquée dans le Forum en région : REUNION

Intitulé de la pratique du Forum : **Pratique des centres académiques de lecture/écriture pour les élèves en difficulté**

Structure	CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE LA PLAINE DES PALMISTES (RECTORAT REUNION)
Nature de la structure	☒ Organisme public ☐ national ☐ Organisation sans but lucratif / non gouvernementale ☒ régional ☐ Organisme/Entreprise du secteur privé ☐ local ☐ Autres : Date de création : 2002 Ses principaux partenaires mobilisés (en lien avec l'action présentée) : DEPARTEMENT, DRAC, COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES, COMMUNES DES CLASSES ACCUEILLIES, ASSOCIATION LES MOTS DES HAUTS, FAMILLES
Coordonnées	N° Rue : 5, impasse des écoles Code postal : 97431 Ville : PLAINE DES PALMISTES Tél. 0262 513987 Site Internet : http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/
Responsable	Prénom, NOM SABINE TOULLEC Fonction RESPONSABLE

Praticien (impliqué(e) dans l'action), participant à l'atelier régional du Forum	Prénom : Anny NOM : GRONDIN Âge : 53 ans Fonction (relative à l'action concernée) : animatrice atelier parole-écriture Statut (contractuel, fonctionnaire, bénévole, stagiaire…) : Fonctionnaire Tél. 0692 762053 Email : mkm.wazis@orange.fr

Grandes lignes de l'action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme analysée dans les travaux du FPP de l'ANLCI en région	Intitulé de l'action: L'oralité en CALE avec les élèves en difficulté. Date de réalisation : du : août 2008 au : juillet 2009 Durée : une année scolaire Milieu(x), endroits et contexte dans lesquels se déroule l'action : Centre académique de lecture-écriture de la Plaine des Palmistes (voir fiche globale sur CALE) Historique de l'action (expérience antérieure, origine, appel d'offre, commande, etc.) : L'action s'appuie sur une réflexion menée depuis 2003 autour du conte et de l'interculturalité, sur la pratique de la manipulation de marionnettes et sur les interventions de conteurs. Bénéficiaires de l'action (qui sont-ils ? combien sont-ils ? quel est leur moyen d'âge ?) : Elèves de la grande section au lycée professionnel et les enseignants des classes accueillies. environ 5 classes - élèves âgés de 5 à 16 ans Constats, besoins ou diagnostics préalables à l'action :

	- la proximité des langues en présence (créole/français) pose des difficultés de différenciation et un problème de mélange non contrôlée de ces langues. - le mutisme des élèves en classe (selon résultats enquête par questionnaire auprès des enseignants et suivi de cohortes d'élèves - 2006/2008) - la difficulté d'écouter - (selon résultats de l'enquête) - la difficulté de débattre Objectifs / résultats attendus de l'action : Pour les élèves : Distinguer les deux langues en présence Faciliter la prise de parole Développer l'écoute active Aider les élèves à développer leur capacité à débattre Pour les enseignants : S'interroger sur la place de l'oralité dans leur classe Brève présentation de la mise en œuvre (déroulement) de l'action : Les équipes enseignantes des CALE proposent de travailler avec les élèves en difficulté dans une démarche de projet, en jouant le rôle d'accompagnateur. La relation pédagogique est alors facilitée par le statut donné à l'erreur : c'est un droit et une condition inhérente à l'apprentissage. Le projet est élaboré avec l'enseignant de la classe avec trois grands défis à relever en CALE : 1/ Favoriser la prise de parole, faire la distinction qui s'opère entre les deux langues - créole et français. 2/ Favoriser et développer l'écoute des élèves. 3/ Favoriser la mise en débat. La pédagogie mise en oeuvre s'appuie sur les éléments du patrimoine et sur la littérature de jeunesse. Moyens mis à disposition par la structure et ses partenaires pour la réalisation de l'action : - deux enseignants mis à disposition par le Rectorat - locaux et mobilier financés par la commune de la Plaine des Palmistes - parc informatique financé par le Rectorat - livres et fournitures financés par le conseil Général - intervenants culturels financés par la DRAC - transports financés par la commune d'accueil pour le premier degré ou par l'établissement pour le second degré - gestion financière du CALE assurée par une association de type loi 1901 - participation modeste mais avérée des familles
Brève présentation de l'expérience et/ou du projet de la structure dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme	En fonction du projet de classe établi avant séjour au CALE par l'enseignant et l'équipe du centre, différentes activités sont proposées dans lesquelles la pratique des genres oraux diversifiés est encouragée, et ceci dans le cadre d'une interaction permanente entre lire, dire et écrire : - rencontres avec un auteur, restitution devant un public, réalisation d'un micro-trottoir, lecture pour les petits - écoute de contes, jeux de devinettes - marionnettes, jeux de théâtre et activités théâtrales - ateliers lecture : défi, rallye, mise en réseau - débat en lien avec le projet (la différence, le racisme, la protection de l'environnement) - débat pour donner envie de lire (comité de lecture, écho de lecture) - débat pour aider à écrire (stratégies d'écriture, règles d'orthographe)

Annexe 5 **ACTION N°3 « Ecrire pour le dire : une histoire de famille»**

CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE L'ENTRE-DEUX

Présentation d'une action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme mise en œuvre par une structure impliquée dans le Forum en région : Réunion

Intitulé de la pratique du Forum : Pratiques des centres académiques de lecture-écriture pour les élèves en difficulté

Structure	CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE L'ENTRE-DEUX (RECTORAT REUNION)
Nature de la structure	☒ Organisme public ☐ national ☐ Organisation sans but lucratif / non gouvernementale ☒ régional ☐ Organisme/Entreprise du secteur privé ☐ local ☐ Autres : Date de création : 1997 Ses principaux partenaires mobilisés (en lien avec l'action présentée) : Région, Département, DRAC, CAF, Commune de l'Entre-Deux, Communes, Association "Lire, Dire, Ecrire", Familles
Coordonnées	N° Rue : 7, rue des frères Code postal : 97414 Ville : Entre-Deux Tél. 02 62 39 68 78 Site Internet : http://www.ac-reunion.fr/pédagogie/
Responsable	Prénom, NOM SEVERINE HENRY Fonction RESPONSABLE

Praticien participant à l'atelier régional du Forum	Prénom : Séverine NOM : HENRY Âge : 35
	Fonction (relative à l'action concernée) : Responsable du CALÉ de l'Entre-Deux Statut (contractuel, fonctionnaire, bénévole, stagiaire…) : Fonctionnaire (P.E.M.F) Tél. 0262386250 Email : seve.henry@wanadoo.fr

Grandes lignes de l'action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme analysée dans les travaux du FPP de l'ANLCI en région	Intitulé de l'action: faire parler, lire et écrire les élèves en difficulté Date de réalisation : du : Août 2008 au : Juillet 2010 Durée : 2 ans Milieu(x), endroits et contexte dans lesquels se déroule l'action : Centre Académique de Lecture-Ecriture de l'Entre-Deux (voir fiche globale sur les CALE) Historique de l'action (expérience antérieure, origine, appel d'offre, commande, etc.) : Son origine: une volonté du CCAS de la commune de l'Entre- Deux de vouloir lutter contre l'illettrisme. Bénéficiaires de l'action (qui sont-ils ? combien sont-ils ? quel est leur moyen d'âge ?) : Parents d'élèves et 20 élèves en difficulté du cycle 3 de l'école Ravine des citrons à l'ENTRE-DEUX Constats, besoins ou diagnostics préalables à l'action : Peu de parents, dont les enfants sont en difficulté, viennent au CALÉ. L'enquête du dispositif montre que des parents ont des difficultés à percevoir que les pratiques langagières proposées au CALÉ peuvent être aussi celles de l'école. La plupart des parents occupent une fonction d'accompagnateur qui reste trop passive. Objectifs / résultats attendus de l'action : Action à réaliser: Réunir au CALÉ, des enfants présentant des difficultés scolaires, leurs parents et leurs enseignants puis les médiateurs du CCAS. Objectifs pour les parents: Repérer des postures permettant à leur enfant d'entrer dans les apprentissages. Pour les élèves:

	Etre accompagnés pour mieux comprendre leur rôle d'apprenants. Pour l'enseignant de la classe: Observer pour mieux connaître ses élèves et leurs parents. Rendre lisible pour les parents le travail réalisé en classe. Pour les médiateurs du CCAS: Observer pour mieux accompagner les parents. Résultats attendus pour les parents : Venir en séjour Mettre en acte des postures permettant à leur enfant de mettre en mots ce qu'ils font et apprennent. Pour les élèves: Etre acteurs de leur scolarité. Pour l'enseignant de la classe: Améliorer la communication et la collaboration entre l'école et les familles. Pour les médiateurs des CCAS : Accompagner les parents dans leur rôle d'aide à l'enfant en difficulté. Brève présentation de la mise en œuvre (déroulement) de l'action : Trois séjours d'une semaine au CALÉ de l'Entre-Deux où seront organisées des activités autour du lire-dire-écrire. Profitant également d'interventions extérieures d'un auteur et d'un animateur théâtre, les parents et les enfants réaliseront une soirée culturelle. Moyens mis à disposition par la structure et ses partenaires pour la réalisation de l'action: Le local, les outils pédagogiques et le personnel du CALÉ.

Principales attentes de la participation aux travaux du FPP en région	Attentes de la structure : Reconnaître que l'action mise en œuvre par le CALÉ de l'Entre-Deux participe à la lutte contre l'illettrisme. Attentes du praticien participant à l'atelier régional : Participer à des échanges pour élargir nos actions.

Brève présentation de l'expérience et/ou du projet de la structure dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme	Cette action du CALÉ de l'Entre-Deux intitulée « Ecrire pour le dire : une histoire de famille» est inscrite dans un projet multipartenarial nommé « Une famille au cœur de la réussite ». Ce projet est à l'initiative du CCAS de la commune de l'Entre-Deux. Pour prévenir l'illettrisme à l'Entre-Deux, le CCAS recrutera et formera des médiateurs sociaux qui accompagneront les familles dans leur rôle d'aide à l'enfant en difficulté.

Annexe 6 **ACTION N°4 « La place des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC) pour des élèves en difficulté »**

CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE SAINT LEU

Présentation d'une action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme mise en œuvre par une structure impliquée dans le Forum en région : REUNION

Intitulé de la pratique du Forum : **Pratique des centres académiques de lecture/écriture pour les élèves en difficulté**

Structure	CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE SAINT LEU (RECTORAT REUNION)
Nature de la structure	☒ Organisme public ☐ national ☐ Organisation sans but lucratif / non gouvernementale ☒ régional ☐ Organisme/Entreprise du secteur privé ☐ local ☐ Autres : Date de création : 2000 Ses principaux partenaires mobilisés (en lien avec l'action présentée) : DEPARTEMENT, DRAC, COMMUNE DE SAINT LEU, COMMUNES DES CLASSES ACCUEILLIES, ASSOCIATION LEU CLE, FAMILLES
Coordonnées	N° Rue : 5 ruelle DENNEMONT Code postal : 97436 Ville : SAINT LEU Tél. 0262 42 75 23 Site Internet : http://www.ac-reunion.fr/pedagogie/
Responsable	Prénom, NOM PASCALE BLANCHET Fonction RESPONSABLE

Praticien (impliqué(e) dans l'action), participant à l'atelier régional du Forum	Prénom : **Pascale** NOM : **Blanchet** Âge : 42 ans Fonction (relative à l'action concernée) : Responsable Statut (contractuel, fonctionnaire, bénévole, stagiaire…) : Fonctionnaire (P.E.M.F.) Tél. 0692 82 26 88 Email : pascale-blanchet@wanadoo.fr

Grandes lignes de l'action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme analysée dans les travaux du FPP de l'ANLCI en région	Intitulé de l'action (le nom donné à l'action dans les supports de communication de la structure) : **La place des techniques usuelles de l'information et de la communication (TUIC) en centre de lecture-écriture pour des élèves en difficulté**. Date de réalisation : du : **août 2008** au **: juillet 2009** Durée : une année scolaire Milieu(x), endroits et contexte dans lesquels se déroule l'action : **CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE/ECRITURE DE SAINT LEU** (voir fiche globale sur les CALE) **Historique de l'action** (expérience antérieure, origine, appel d'offre, commande, etc.) : L'action s'appuie sur une réflexion menée sur l'utilisation des TUICS depuis 3 ans, avec équipement progressif : ordinateurs, connection internet, vidéo projecteur, scanner, TNI, appareil photo numérique, imprimante laser. **Bénéficiaires de l'action** (qui sont-ils ? combien sont-ils ? quel est leur moyen d'âge ?) : Elèves de cycle 2 au lycée professionnel et leurs enseignants, avec priorité à tous les

	niveaux aux élèves en difficulté. **Constats, besoins ou diagnostics préalables à l'action** : Peu de pratique TUIC en temps scolaire et manque de réflexion sur ce qu'ils peuvent apporter aux élèves en difficulté. Créer un nouvel espace motivant de lecture, d'écriture et de communication orale (selon résultats enquête 2006/2007) **Objectifs / résultats attendus de l'action** : Pour les élèves : Faciliter l'entrée dans la lecture et l'écriture Faciliter la prise de parole et la mise en débat Faciliter l'investissement des élèves en difficulté Pour les enseignants : Contribuer à leur formation à l'utilisation des TUIC et à la réflexion sur ce qu'ils peuvent apporter aux élèves en difficulté **Brève présentation de la mise en œuvre (déroulement) de l'action :** Des réalisations diverses s'effectuent au sein des projets de chaque classe, mais nous en avons retenu une en exemple : Utilisation du TNI pour la réalisation d'un recueil d'histoires incluant la notion de point de vue. Public : GS Objectif : A partir de l'album sans texte Loup noir d'Antoine Guillopé, mettant en scène deux personnages, écrire deux récits avec un narrateur différent pour chacun d'eux. Déroulement : Observation collectivement les images de l'histoire sur TNI. Créer collectivement le texte de l'histoire : dicter le récit qui s'affiche sous l'image, reformuler et enrichir le récit pour qu'il soit cohérent. (Agrandir, mettre en exergue, en couleur certains détails de l'image ou certaines parties du texte, afin d'identifier le vocabulaire adéquat et organiser le récit) Présenter l'histoire à l'autre groupe. **Moyens mis à disposition par la structure et ses partenaires pour la réalisation de l'action** : ordinateurs et TNI : rectorat Ordinateur portable, vidéo projecteur, scanner, appareil photo numérique : association LEU CLE
Brève présentation de l'expérience et/ou du projet de la structure dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme	Par les TUIC, l'utilisation, l'interaction, le feed-back sont immédiats. Outil particulièrement utile avec les élèves en difficulté de lecture qui peuvent ainsi se mobiliser pour les apprentissages.

Annexe 7 **ACTION N°5 « Un partenariat entre CALE et LAPE »**

CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE SAINT ANDRÉ

Présentation d'une action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme mise en œuvre par une structure impliquée dans le Forum en région : Réunion

Intitulé de la pratique du Forum : Pratiques des centres académiques de lecture-écriture pour les élèves en difficulté

Structure	CENTRE ACADEMIQUE DE LECTURE ECRITURE DE SAINT ANDRE (RECTORAT REUNION)
Nature de la structure	☒ Organisme public ☐ national ☐ Organisation sans but lucratif / non gouvernementale ☒ régional ☐ Organisme/Entreprise du secteur privé ☐ local ☐ Autres : Date de création : prévu pour 2010 Ses principaux partenaires mobilisés (en lien avec l'action présentée) : Commune de SAINT ANDRE, Direction Régionale Interministérielle de la Ville, Agence Nationale de Rénovation Urbaine
Coordonnées	N° Rue : Quartier de la Cressonnière - Mail de Saint André Code postal : 97440 Ville : SAINT ANDRE
Responsable	Prénom, NOM Evelyne POUZALGUES Fonction IA-IPR responsable académique

Praticien (participant à l'atelier régional du Forum	Prénom : Liliane NOM : PELLETIER Âge : 45 Fonction (relative à l'action concernée) : Coordinatrice des CALE Statut (contractuel, fonctionnaire, bénévole, stagiaire…) : Fonctionnaire Tél. 0692 091697 Email : Liliane.Pelletier@ac-reunion.fr

Grandes lignes de l'action de prévention ou de lutte contre l'illettrisme analysée dans les travaux du FPP de l'ANLCI en région	Intitulé de l'action (le nom donné à l'action dans les supports de communication de la structure) : Un partenariat entre CALE et LAPE (LAPE : lieu d'accueil parents-enfants de 0 à 6 ans pour des actions de soutien à la fonction parentale) Date de réalisation : du : Août 2008 au : Juillet 2011 Durée : 3 ans <u>Milieu(x), endroits et contexte dans lesquels se déroule l'action :</u> Réalisation d'un pôle d'équipements publics sur le mail de Saint André comportant une salle polyvalente, un LAPE et un CALE (voir fiche globale sur les CALE). Projet de rénovation urbaine qui comporte trois axes dont celui de l'Education et de la lutte contre l'échec scolaire. <u>Historique de l'action (expérience antérieure, origine, appel d'offre, commande, etc.) :</u> L'origine du CALE : les besoins du terrain relevés en concertation avec les directeurs d'école et avec le principal du collège de Mille Roches. L'origine du projet de partenariat CALE et LAPE : une volonté de la commune affichée en comité de pilotage des CALE en avril 2009 dans le but de prévenir l'illettrisme et de faciliter l'exercice de la fonction parentale en restaurant ou consolidant un système relationnel à partir d'intérêts communs.

	Bénéficiaires de l'action (qui sont-ils ? combien sont-ils ? quel est leur moyen d'âge ?) : Elèves en difficulté du quartier de la Cressonnière et leurs parents en séjour au CALE. Enfants de moins de 6 ans du même quartier et leurs parents accueillis au LAPE. Constats, besoins ou diagnostics préalables à l'action : Manque de relations et d'échanges entre parents sur les questions d'éducation de leurs enfants. Peu d'utilisation des structures de proximité (bibliothèque, ludothèque, halte-garderie...). Objectifs / résultats attendus de l'action : Action à réaliser: Réunir au CALÉ, des enfants du quartier présentant des difficultés scolaires et leurs enseignants dans le cadre d'un projet ainsi que leurs frères et soeurs et leurs parents accueillis au LAPE. Objectifs pour les parents: Affiner leurs capacités d'observation et repérer des postures permettant à leurs enfants d'entrer dans les apprentissages. pour les élèves: Stimuler le plaisir d'apprendre et la curiosité en offrant un lieu d'échanges et de partage entre petits et grands. Etre accompagnés pour mieux comprendre leur rôle d'apprenant. pour l'enseignant de la classe : Observer pour mieux connaître chaque élève et son environnement familial. Rendre lisible pour les parents le travail réalisé en classe. Résultats attendus pour les parents : Venir au CALE pendant le séjour. Mettre en acte des postures permettant à leurs enfants de mettre en mots ce qu'ils font, apprennent et comment ils le partagent avec les autres enfants de la fratrie. Pour les élèves : Etre acteurs de leur scolarité (pour les élèves au CALE). Aider les plus petits à donner du sens aux apprentissages en vue de l'entrée en maternelle. Pour l'enseignant de la classe: Améliorer la communication et la collaboration entre l'école et les familles. Brève présentation de la mise en œuvre (déroulement) de l'action : Des séjours d'une semaine au CALE où seront organisées des activités autour du lire-dire-écrire. Certaines activités - à définir en fonction des projets, seront réalisées au CALE avec les parents et enfants accueillis au LAPE. Moyens mis à disposition par la structure et ses partenaires pour la réalisation de l'action: Le local, les outils pédagogiques et le personnel du CALÉ.

Brève présentation de l'expérience et/ou du projet de la structure dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme	Ce projet est à l'initiative de la commune de Saint André qui a demandé à engager un partenariat entre CALE et LAPE dans le cadre d'une convention. Le rectorat de la Réunion trouve un vif intérêt à la demande qu'il faudra étudier précisément dès ouverture des structures. Partenariat particulièrement riche pour les élèves en difficulté qui pourront faire ainsi correspondre les attentes scolaires avec celle de leur famille grâce à la mise en oeuvre d'un projet commun à tous : élèves, école, parents, famille.

3. DES RESSOURCES

Annexe 8

Du mythe de Sosie aux origines de la démarche "Sosie"

Sylvie Chevillard, Odette et Michel Neumayer

On connaît les amours insatiables de Jupiter, les mille et une péripéties qui ont inspiré la verve de Plaute et celle de Molière ! Bien qu'on le cite souvent, on connaît moins les détails de l'histoire de Sosie, un être au destin curieux que Jupiter instrumentalisa pour arriver à ses fins !

L'histoire de ce personnage nous replonge dans un fameux quiproquo conjugal dans lequel plusieurs personnages se substituent les uns aux autres : Jupiter, roi des Dieux se substitue au roi Amphitryon ; Mercure, messager de Jupiter à Sosie, valet d'Amphitryon ! La présence en un même lieu de personnages identiques entraîne une série de confusions et fait rire. Bien sûr, la possibilité de prendre l'apparence d'un autre est un ressort comique qui, depuis le récit mythologique jusqu'au cinéma burlesque, amuse petits et grands ! En revanche, elle pose question dès que l'on retourne chez les mortels !

Le même et l'autre, le double, le dédoublement, le trompe-l'oeil sont des figures importantes de notre imaginaire occidental. Nous traitons par ce biais des questions qui renvoient à notre identité et notre singularité : peut-on reproduire un être humain ? Pourrait-on en "cloner" la complexité au point de tromper tout le monde ? L'apparence suffit-elle à faire l'homme et l'habit, le moine ? Quelle est alors sa "vérité» ?

En formation aussi cette question se pose. De Frankenstein[5] à Gepetto et à Sosie, ce passage par le mythe ou la parabole, permet d'aborder la relation du maître à l'élève, de traiter de questions telles que la reproduction ou la reproductibilité des êtres humains par l'éducation, l'identité et la singularité, le rapport au modèle.

Dans les 30 dernières années, le personnage de Sosie a inspiré différentes démarches ou ateliers de formation au GFEN et ailleurs. Faire retour sur un dispositif de formation qui connut son heure de gloire, évoquer cette démarche d'un point de vue historique et technique, en donner quelques amonts, en décrire les variantes, tout cela devrait nous permettre de mettre en évidence les dimensions philosophique, épistémologique, politique qui sont au cœur du **concept de travail**. Ainsi, dans ce numéro de Dialogue, serait à nouveau posée la question de "l'homme producteur[6]", interpellant les déclarations politiciennes actuelles du "travailler plus, pour gagner plus", mais pour gagner quoi ?

Un peu d'histoire et de théorie…

Un des textes fondateurs pour comprendre la démarche "Sosie" est le livre de Ivar Oddone, Alessandra Re et Gianni Briante, *Redécouvrir l'expérience ouvrière – Vers une autre*

[5] Philippe Meirieu : *Frankenstein pédagogue,* ESF, Collection Pratiques et enjeux pédagogiques. Paris, 1996.
[6] *L'homme producteur, Autour des mutations du travail et des savoirs*, ouvrage collectif sous la responsabilité de Yves Schwartz et Daniel Faïta, Messidor, Editions sociales, Paris 1985.

psychologie du travail[7]*.* Dans ce livre, écrit à Turin dans les années 1970, il s'agit de présenter une recherche menée en commun par un laboratoire de sciences sociales et le syndicat CGIL de la Fiat.

Face aux mutations prévisibles dans l'organisation du travail, face à la robotisation croissante et la disparition du travail immédiat[8], on cherchait comment *mettre en patrimoine,* expression clef pour cette démarche, l'expérience des ouvriers. Le faire *avec* ceux qui travaillent sur les chaînes de production et avec leurs organisations. Pratiquer non une “extraction” de savoirs et savoir-faire mais une véritable co-construction.

Résumons quelques-uns des choix théoriques, radicaux et polémiques, qui font de la démarche italienne une utopie forte.

- Oddone reprend la tradition philosophique de réflexion sur "l'expérience humaine" (Marx, Hume, etc.) en lui donnant des perspectives sociales, épistémologiques et politiques.
- Pour lui, il convient de résister à “la tentative d’enfermer (cette) expérience dans un langage et un contexte scientifiques qui l’ont toujours rejetée”.
- Oddone pose comme essentielles l’appropriation et la récupération de l’expérience “en modèles théoriques et pratiques”. Il insiste pour prendre en compte la diversité des formes de l’expérience: "par rapport à la tâche, mais aussi sur le plan syndical et politique”.
- Oddone distingue "expérience formelle", la seule que les psychologues classiques connaissent et reconnaissent, et "expérience informelle", celle qui appelle la formalisation parce qu'elle est le propre de l'homme, de tous les hommes, quelle que soit leur origine, qu'ils aient bénéficié ou non de "formation" au sens où on l'entend aujourd'hui à l'école et dans les entreprises.
- Oddone fait du “travail d’exécution [...] un processus d’apprentissage constant qui se développe par l’expérience, par sa transmission et par la réflexion collective qu’elle fait naître”. Se constitue ainsi un “savoir ouvrier, enfin reconnu comme fondamental” qui est à requalifier en lui rendant son épaisseur historique et collective.
- Valider ensemble l’expérience individuelle, permet la prise de conscience de solidarités à l’oeuvre et opère comme levier de transformation des représentations, donc d’émancipation.

Quelques dispositifs apparus successivement…

a) Le dispositif d'Oddone est construit sur la notion d'entretien. Il consiste à faire dire à l'opérateur comment il s'y prend pour réaliser une tâche, comment il procède dans telle ou telle situation, *comme s'il s'agissait de le faire remplacer par quelqu'un… et sans que*

[7] Ouvrage traduit par Ivano et Marie-Laure Barsotti, préfacé par Yves Clot. Editions sociales, collection Problèmes. Paris 1981. Première édition italienne : 1977.
[8] En ergonomie, on oppose "travail immédiat", celui qui se voit, à "travail abstrait", c’est-à-dire cognitif, mental.

cela se voie. Ces éléments donnés par l'opérateur sont alors classés collectivement en fonction de quatre rubriques : rapport à la tâche, rapport à la hiérarchie, rapport aux collègues, rapport au syndicat. Des modèles "théoriques et pratiques" sont construits.

b) **Dans le prolongement de ces travaux, l'université de Provence et la Mutuelle des Travailleurs de Fos-sur-mer** créent un dispositif appelé **"analyse pluridisciplinaire des situations de travail"**, dirigé par Yves Schwartz[9], philosophe et mettent en place un DESS du même nom dans lequel travaillent ensemble ouvriers, étudiants, syndicalistes, enseignants, médecins ; dans lequel interviennent philosophes, linguistes, économistes, historiens, psychologues, ergonomes, sociologues, créateurs, etc.
L'idée d'Oddone de "redécouvrir l'expérience ouvrière" est croisée avec les recherches d'ergonomes tels de Wisner, Teiger, Duraraffourg. Le concept clef est celui de "situation de travail". La formalisation de l'expérience est réalisée sous forme d'entretiens individuels ou collectifs avec des opérateurs, suivis de séances de restitutions et de validation par eux avant de nouveaux entretiens. Dans cette collecte d'un matériau sur lequel travaille une "communauté scientifique élargie" les enjeux sont multiples :
- agir sur le paysage théorique français et renforcer dans la réflexion philosophique contemporaine sur l'expérience, la référence au travail, y compris dans sa forme actuelle de travail en entreprise ;
- au plan épistémologique, croiser expérience et concepts et repenser, à l'échelle humaine, les liens entre production de savoirs et production de biens ;
- au plan professionnel, refonder une ergonomie au service des opérateurs et mettre en avant ce que le GFEN explore d'ailleurs au même moment, "derrière la main, chercher la tête" ;
- au plan syndical, co-produire des recherches qui obligent à considérer autrement la question des mutations dans le travail et développer les arguments qualitatifs dans la défense des intérêts des travailleurs.

c) **Dans les années 90 se développent au CNAM (Centre National des Arts et Métiers) de Paris de nouvelles recherches** croisant psychologie et psychodynamique du travail[10].
A l'instigation d'Yves Clot[11], toujours dans la filiation des travaux d'Oddonne, est développée une méthode d'auto-confrontation pour comprendre le couple "activité – subjectivité". L'accent, dans cette nouvelle mouture du "Sosie" est mis sur la notion **d'activité** au sens de Wallon et de Vygotski, et sur le langage comme médiateur. « Je me connais, remarque Lev Vygotski, en donnant l'exemple du Sosie, seulement dans la mesure où je suis moi-même un autre pour moi, c'est-à-dire où je peux percevoir à nouveaux mes propres réflexes en tant que nouveaux excitants". Il ajoute que la conscience est « l'expérience vécue de l'expérience vécue », autrement dit, « une sorte d'écho de tout l'organisme à sa propre réaction », ou encore, « un contact social avec

[9] Yves Schwartz, *Expérience et connaissance du travail,* Editions Messidor, 1988. Plus récemment : *Travail et ergologie - Entretiens sur l'activité humaine,* sous la direction de Yves Schwartz et Louis Durrive. Octarès Editions, Toulouse, 2003.
[10] Christophe Dejours, *Souffrance en France,* Collection Points Seuil.
[11] Yves CLOT, *Le travail sans l'homme ? - Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Editions La Découverte, 1995. Du même auteur : *La fonction psychologique du travail*. PUF 2006.

soi-même ». Cette situation dans laquelle le sujet dialogue avec lui-même par la médiation d'un échange avec l'autre lui rend « étrangère » sa propre expérience.

d) **La lecture d'Oddone et le contact avec le monde syndical produit à la même époque, au sein du GFEN cette fois-ci, à l'initiative de Michel Ducom et de Sylvie Nony[12], une autre variante du dispositif "Sosie",** appuyée sur la **démarche d'auto-socio-construction des savoirs et la notion de "situation problème" dans le cadre de projets.**

L'entretien n'est plus la pièce maîtresse mais a pour objet de dégager avec le porteur de l'expérience une situation-problème qui sera soumise aux participants de l'atelier dans le but de leur faire trouver *leurs propres réponses,* celles qu'ils mettraient en oeuvre pour sortir de la situation. Dans cette approche les notions de recherche et de confrontation sont centrales :

- **confrontation** entre participants et porteur de l'expérience, le "Maître de Sosie" ; confrontations entre groupes ; mise en relation d'univers disparates, de la "situation de travail" du porteur d'expérience à celles des participants, forcément décalées car aucun projet, aucune situation ne se reproduisent à l'identique. Il n'y a donc pas de "modèle", pas d'imitation possible. Il faut faire confiance dans les capacités de transformation des sujets par la pratique du conflit de représentations et même du conflit tout court !

- **recherche** qui, dans ce jeu de miroir, démultiplie la puissance transformatrice de tout projet : celui modifie la réalité et transforme ceux qui le mènent.

Dans cette conception de la démarche, maître de "Sosie", participants, animateurs, tous entrent dans une dynamique d'analyses croisées, souvent contradictoires, immédiatement réinvestissable dans des perspectives de transformation.

e) **Au carrefour de l'analyse des situations de travail et du GFEN, nous avons nous-mêmes (Odette et Michel Neumayer) imaginé et pratiqué en stage "d'analyse du travail" un "Sosie" selon un dispositif encore différent.** Cette fois-ci tous les participants de l'atelier, par exemple des agents du service public toutes catégories confondues ou des enseignants, sont considérés comme les porteurs de l'expérience. Ils écrivent individuellement une "Lettre à Sosie" dans laquelle, sous forme "d'instructions" à respecter, ils précisent ce que Sosie doit faire pour les remplacer sans que cela se voie ! Cette lettre porte sur une séquence de travail brève (10 minutes) et doit contenir le maximum de détails. Chaque participant lit ensuite son texte et les autres membres de l'atelier ont pour mission de cliquer sur tel ou tel passage : ils invitent l'auteur du texte à reprendre telle ou telle expression qui intrigue, pose problème, semble receler une piste intéressante pour comprendre les finesses du travail exécuté et que l'auteur semble avoir négligée. L'enjeu est ici de prendre conscience collectivement de la profondeur du travail réel (cf. l'exemple des "agents relais d'accueil" donné en encadré). Il est de donner ses lettres de noblesse à l'idée de "routines", d'en faire apparaître l'inépuisable complexité de tâches, de normes, de valeurs traduites en actes,

[12] Michel DUCOM, Sylvie NONY, *La démarche "sosie"*, Dialogue n°46 « PAE », 1983.

ce dont aucun récit ne saurait venir à bout. En comparaison, le travail prescrit, celui qui, par le biais des fiches de poste et autres classifications, fixe la rémunération du travail, apparaît scandaleusement sibyllin et technique. Il s'agit donc de re-valoriser l'activité mentale des opérateurs à leurs propres yeux, d'apprendre à lire au positif ce qui souvent est présenté comme aliénation de soi dans un rapport salarial mutilant, bref de prendre conscience de l'intelligence rusée[13], individuelle et collective.

f) **Le "Sosie" et l'auto-confrontation, approches récentes.** En 2002, Jean-Claude Farault[14] écrit : "La formation des adultes, ayant de plus en plus à se confronter aux difficultés de la transmission de l'expérience du travail, peut devenir un terrain d'exercice privilégié pour cette formalisation des concepts quotidiens au contact des concepts scientifiques. Si les dispositifs qu'elle offre sont conçus un peu à la manière d'un "tiers milieu" entre communauté de travail et communauté scientifique et leur vocation définie comme espace de "reprise" de l'expérience du travail, un nouveau milieu clinique peut émerger. Là, peut s'expérimenter l'élaboration de "zones de développement potentiel" de l'expérience par les concepts et des concepts par l'expérience dans un cadre "dialogique" réglé". S'appuyant sur l'analyse du travail d'Yves Clot, J-C. Farault se réfère aux travaux de Marc Durand dans le cadre du conseil pédagogique : "Pour Marc Durand, l'action est située dans l'interaction sujet – environnement, c'est-à-dire que le champ de la situation et le champ de l'activité co-déterminent et que chacun ne peut-être défini indépendamment de l'autre. L'action humaine est analysée comme un système dynamique et contextualisé et non comme celle d'un ordinateur qui exécute un programme».

Dans le cadre du conseil pédagogique auprès d'enseignants stagiaires, la technique d'auto-confrontation est utilisée pour faire réfléchir l'enseignant, lors du visionnement du film de la séance, à propos de ce qui s'est passé pour lui : qu'il puisse mettre des mots sur les perturbations qu'il a ressenties lors d'évènements durant la tenue du cours afin d'en analyser les enjeux en termes de questionnements du sujet sur des gestes du métier, liés aux conceptions de celui-ci.

Trois démarches "Sosie" vécues lors des journées d'études de l'Institut Henri Wallon

L'auto-confrontation, concept élaboré dans le contexte de la psychologie du travail a, comme on l'a vu, été explorée dans différentes situations. Une récente journée de formation de l'Institut Henri Wallon du GFEN nous a permis de renouer avec les démarches "Sosie" développées dans le cadre du GFEN. Au programme, le travail avec trois porteurs d'expérience dans le champ de la formation « adultes » : " Stratégies pour la mise en place d'une formation pour des ouvriers agricoles " (Claude Bourachot) ; " Les incidents critiques : questionnement d'un

[13] Michel de Certeau, *L'invention du quotidien (Tome 1, Arts du faire)*. Collection : Folio Essais
[14] Jean-Claude Farault, mémoire de DEA, *L'engagement temporel d'une enseignante d'école primaire,* sous la direction de Marc Lévêque, Laboratoire de la performance motrice - Faculté du sport et de l'Education Physique d'Orléans, 2002

moment déstabilisateur vécu par un formateur" (Michel Huber), "Le travail d'accueil : quelques moments d'une formation pour des Agents relais d'accueil du service public communal" (Odette et Michel Neumayer).

	Stratégies pour la mise en place d'une formation pour les ouvriers agricoles	**Les incidents critiques : questionnement d'un moment déstabilisateur vécu par un formateur**	**Le travail d'accueil : quelques moments d'une formation pour des "Agents relais d'accueil" du service public communal**
La situation problème	Face au contexte socio économique des années 1960, dans le monde agricole, comment lutter pour une émancipation des salariés agricoles jusqu'alors traités comme des domestiques ?	Au moment de la négociation d'une intervention de formation en présence des futurs participants, que faire avec les documents apportés par ces formateurs de formateurs ?	Comment sensibiliser des agents du service public à la notion "d'accueil", la concevoir comme un "geste professionnel" et non comme une obligation, une courtoisie ordinaire "bien naturelle" ?
Déroulement	Récit de l'animateur et distribution de documents : informations sur le contexte de la situation. Recherches de stratégies et inventaire des manques à savoir concernant la situation.	Récit de l'animateur et distribution de d'un document "référentiel de compétences". Jeux de rôle. Intervention du "Maître du Sosie".	Pas de récit mais consigne d'écriture : chacun raconte 15' de travail dans la semaine qui vient de s'écouler, en imaginant que quelqu'un vous a remplacé et que personne ne l'a remarqué parce que vous aviez écrit une "lettre d'instructions à Sosie". Lecture des textes produits par les participants et formulation de "relances d'écriture".
Restitutions	Par affiches.	Par jeu de rôle.	Récit des conditions dans lesquelles l'intervention a été faite et explicitation des enjeux théoriques de la démarche. Lecture et analyse de productions issues d'un stage.
Analyses portant sur …	• la nécessaire connaissance du milieu professionnel d'accueil : comment l'acquérir ? • l'apport d'expériences militantes antérieures porteuses de cadres de pensée. • l'engagement sur des valeurs et avec des partenaires.	• la notion de "tâche critique" qui permet d'enclencher la réflexion sur la professionnalité. • la place des "concepts noyaux", clefs dans l'analyse du travail. • l'engagement sur des valeurs : le "tous capables" inscrit dans l'activité.	• l'apport de définitions du travail dans le cadre de formation à l'analyse du travail • travailler la façon dont les "Hommes et les Femmes font face à ce qui n'est pas donné par l'organisation prescrite du travail" (Ph.Davezies). • Le "faire face" comme moteur du travail, comme construction d'une intelligence rusée pour laquelle le sujet puise dans ses multiples ressources de vie (normes, valeurs, savoirs d'expérience).

Quelles conclusions tirer de cette journée ?

Au plan des concepts

- La nécessité d'aborder, avec les acquis de l'Education Nouvelle, des concepts tels que : expérience, rencontres entre expériences, récit d'expérience.
- Le besoin de théoriser le moment de l'identification des "concepts pragmatiques ". Cette identification menée par les porteurs d'expérience constitue une étape du développement de leur professionnalité[15]. Vergnaud parle de ces concepts comme objets triples : ensemble de situations et expériences multiples et singulières + présence d'invariants de l'ordre du signifié + passage dans le symbolique (signifiant).

Dans le domaine de la formation d'adultes

La mise en place de "rencontres d'expériences" qui permettent pour chacun une mise à distance et une actualisation de l'analyse de leur situation de travail, mettant à jour le lien entre *travail réel* et *travail prescrit*.

En relation avec les autres démarches d'Education Nouvelle

Une réflexion approfondie sur la place du langage dans la démarche "Sosie" : du travail oral en groupes aux débats ; des jeux de rôle à l'écriture, puis analyses réflexives ponctuant la démarche et prenant tout leur sens dans le processus de conscientisation des enjeux du travail réel[16].

Un approfondissement de la notion de questionnement dans sa relation à la conscientisation et à la transformation de situations concrètes.

La nécessité de mettre en place une situation bienveillante, une lecture au positif permettant une problématisation non culpabilisante, à l'abri de tout jugement de valeur.

Sur le terrain de la conception et de l'animation

Une collecte de témoignage sur le rôle des animateurs dans ce type d'atelier ; ceux-ci doivent être en mesure de renvoyer les contradictions entre les stratégies proposées, si toutefois elles ne parlent pas d'elles-mêmes.

L'attention portée au montage de la démarche : comment interviewer le porteur d'expérience ? Comment dégager la situation-problème ? Comment prévoir avec lui le moment où il interviendra à partir de sa propre expérience de façon à ne pas couper l'herbe sous les pieds des participants qui construisent leurs propres réponses ?

[15] Entendue comme conscience aigue de ses compétences propres et de celles des personnes qui constituent le milieu dans lequel on travaille.
[16] Cf. Pierre Vermersch, *L'entretien d'élucidation,* ESZ Editeur, 1996.

Annexe 9

L'ACTIVITÉ, un concept important pour éviter des malentendus.

Sylvie CHEVILLARD

Il est souvent question d'activités dans la classe, d'élèves en activité, de l'activité des enfants en classe pour désigner des situations d'apprentissage, des enfants qui sont en cours de réalisation de tâches ou qui bougent … Or, l'activité n'est pas réductible aux situations proposées comme supports d'apprentissage, ni aux tâches réalisées par les élèves. Un éclaircissement est nécessaire pour comprendre les malentendus qui s'installent pour les élèves et les parents les plus éloignés de la culture scolaire.

1. L'activité à la base du développement du sujet

A sa naissance, le petit de l'être humain a la caractéristique d'être inachevé. Il est dépendant de son entourage, ce qui va déterminer son rapport à l'autre, comme l'explicite H. WALLON[17] : « *l'enfant est un être dont toutes les réactions ont besoin d'être complétées, compensées, interprétées. Incapable de rien effectué par lui-même, il est manipulé par autrui, et c'est dans les mouvements d'autrui que ses premières attitudes prendront formes* ». L'être humain est génétiquement social dans la mesure où pour se développer il a besoin du social, des autres et du monde qui l'entoure.

Dès la naissance, l'enfant est confronté à du « déjà là ». A. LEONTIEV[18] précise que *« l'enfant ne s'adapte pas au monde des objets et phénomènes humains qui l'entourent, il le fait sien, c'est-à-dire qu'il se l'approprie* ». L'appropriation du patrimoine de l'espèce humaine ne peut se faire dans son entier. Elle suppose des choix. Chaque sujet fera les siens, selon les raisons, les mobiles qui l'animeront et qui seront les siens. Le sujet interprète le monde qui l'entoure, monde qui porte la marque des rapports sociaux qui le structure. Les éléments auxquels le sujet est confronté vont être transformés par l'activité du sujet, qui sera à son tour va pouvoir se transformer et se développer.

2. Définition de l'activité

« *L'activité est d'abord mouvement de la pensée, réflexion, manière d'investir la tâche, dimensions internes qui se dérobent à l'observation sensible* » (J. BERNARDIN[19], 1997).

L'activité est définie par le but de l'action et nécessite la mise en œuvre d'opérations pour réaliser cette action et est soutenue par un mobile, qui pousse à agir. Les trois fonctions de l'activité donnent sens à l'action :

- la fonction d'orientation, dont le but trace la perspective,

[17] WALLON H., Le rôle de « l'autre » dans la conscience du « moi », 1946, repris dans Enfance, n° spécial 3-4, 1985
[18] LEONTIEV A., Le développement du psychisme, Editions sociales, 1972, rééd. 1976
[19] BERNARDIN J., Comment les enfants entrent dans la culture écrite, Retz, 1997

- la fonction de réalisation, mise en œuvre dans les opérations,
- la fonction d'incitation, soutenue par le mobile.

« *Ainsi l'activité peut-elle être définie par son mobile lequel incite le sujet à agir. Mais elle n'existe que sous formes d'actions ou de chaînes d'actions ; celles-ci peuvent être définies par leur but lequel oriente, dirige l'activité. Enfin toute action doit se concrétiser, s'accomplir et s'opérationnaliser dans des modes opératoires, dans la mise en œuvre de moyens et procédures qui ont ainsi une fonction de réalisation* » (J-Y. ROCHEX[20], 1995).

L'activité est un processus caractérisé par des transformations constantes et qui évolue selon plusieurs niveaux de régulation :

- premier niveau : l'efficacité est définie par le rapport entre le but et le résultat , elle permet la régulation en cours et en fin d'activité;
- deuxième niveau : l'efficience est définie par le rapport entre les moyens utilisés et le but auquel parvenir, elle concerne les efforts à produire au regard du but à atteindre ;
- troisième niveau : le sens, défini par le rapport entre le mobile et le but, entre le versant objectif de l'activité (efficacité et efficience) et le versant subjectif de l'activité (mobiles du sujet, liés à son histoire personnelle, son identité, son rapport au monde).

Le sens n'est ni donné, ni un pré requis. Il va au cours des expériences se transformer, se négocier. Selon les expériences, le sens va évoluer ; la manière de se mobiliser en dépendant, l'activité sera modifiée. « *C'est la nature du sens qui est en jeu parce qu'elle conduit à différentes formes de mobilisation de soi et que ces types de mobilisation ne favorisent pas au même titre l'entrée dans une activité intellectuelle et cognitive, nécessaire pour apprendre* » (E. BAUTIER[21], 2006).

3. Activité et malentendus pour les élèves

Tous les élèves n'entrent pas dans l'activité attendue de l'école de la même manière. Des malentendus s'installent dès la maternelle et peuvent perdurer toute la scolarité.

Certains élèves ne savent pas ce qu'ils viennent faire à l'école : le sens de leur présence aux activités scolaires semble se réduire à une course d'obstacles et à l'effectuation des tâches demandées. Une autre logique est à l'œuvre pour d'autres élèves : ils identifient les moments d'apprentissage et se situent dans l'activité cognitive qui leur permet le plus souvent de faire plus que ce que la consigne demandait. Les élèves qui se situent dans l'effectuation des tâches ne peuvent mettre en relation les principes généraux, ils s'en remettent à l'enseignant qui, disent-ils, va leur apprendre.

Quand pour les élèves qui se situent dans l'activité, les exercices et tâches scolaires sont le tremplin pour une réelle activité cognitive. Alors que les élèves en difficulté se situent dans une

[20] ROCHEX J-Y., Le sens de l'expérience scolaire, PUF, 1995
[21] BAUTIER E., équipe ESCOL, Apprendre à l'école Apprendre l'école Au risque de construction d'inégalités dès la maternelle, Chronique Sociale, 2006

non- différenciation du « moi » de leur expérience quotidienne et celui de l'expérience scolaire, les autres élèves s'inscrivent dans une posture d'un « je » sujet apprenant, distinct du « moi » de l'expérience quotidienne et peuvent alors se mobiliser pour apprendre[22].

Dans ce cadre, les pratiques langagières, et tout particulièrement celles relevant de l'écrit, sont le lieu de la construction de tels rapports à l'activité scolaire. B. LAHIRE[23] montre qu'une disposition à l'égard du langage qui sous-tend la réussite à l'ensemble des tâches scolaires, est constituée d'une maîtrise symbolique seconde, réflexive, explicite et consciente, qui vient ordonner, raisonner et donc transformer l'expérience ordinaire.

Le concept d'activité mérite d'être éclairci pour comprendre le rôle de l'explicitation de la part des enseignants mais aussi des élèves, dans les pratiques langagières scolaires.

[22] BAUTIER E., ROCHEX J-Y., « Apprendre : des malentendus qui font la différence », in Les sociologues, l'école et la transmission des savoirs, DEAUVIEAU et TERRAIL, La Dispute, 2007
[23] B. LAHIRE, Culture écrite et inégalités scolaires, PUL, 1993

Synthèse des échanges des enseignants des CALE en formation le mardi 18 août à partir de la lecture des notes de Mme Chevillard

Annexe 10

AXE 1 : Patrimoine Environnement

Les exemples mettent en évidence les enjeux de l'axe PATRIMOINE. Ils illustrent les grands principes de nos pratiques pédagogiques en CALE.

Le patrimoine comporte deux catégories : patrimoine matériel et immatériel

(*Voir annexe 1 extrait du site du CALE de Saint Leu).*

Principes des pratiques en CALE	Exemple précis illustrant le principe
La transplantation dans un lieu nouveau	CALE Entre-Deux : conditions de vie nouvelles en internat. Les élèves du Port sont gênés par le calme et ont des difficultés à dormir. CALE Brûlé : les élèves doivent s'habituer à dormir dans des chambres dortoirs. CALE la Plaine-des-Palmistes : les plus grands ne sont pas toujours favorables de suite à l'idée de découverte car ils ont peur de se salir les chaussures en forêt par exemple. Tous les CALE : les attitudes des élèves et des enseignants sont différentes au CALE, sorte d' « école hors les murs ».
Le patrimoine, un terreau concret pour construire des savoirs communs Un univers culturel commun	CALE la Plaine-des-Palmistes : - patrimoine matériel : réalisation d'un herbier (les plantes endémiques-CE1) - patrimoine immatériel : écrire un conte créole.

Le réel comme objet d'étude Le patrimoine, un lieu d'action, un champ d'investigation	CALE la Plaine-des-Palmistes : herbier (observation, description, identification et caractéristiques des plantes endémiques de la forêt de Bois de Couleur)
Observation précise du réel et échanges Découverte de nouveaux éléments et évolution des représentations sur le monde qui nous entoure.	CALE Saint Leu : les métiers lontan (observation d'un savoir-faire : le métier du ferblantier les outils et les gestes d'un métier en voie de disparition)
Les « trésors humains vivants » (*voir annexe 1*) :	Mme Payet – Luco Sautron – Anny Grondin – Dominique Dambreville
L'incarnation du patrimoine dans des médiateurs culturels pour faciliter l'accès au patrimoine	CALE la Plaine-des-Palmistes : Luco SAUTRON est un conteur qui intervient régulièrement sur les devinettes et contes traditionnels créoles) et c'est également un guide pays qui fait découvrir lors de visites guidées des éléments du patrimoine du village (architecture créole, forêt).
Le réel comme matériau pour construire un discours (scientifique ou littéraire – de fiction, poétique.)	CALE la Plaine-des-Palmistes : le récit sur la Reine des tamarins : lors d'une visite en forêt, les élèves découvrent le vieil arbre de la forêt surnommé la reine des tamarins puis ils écrivent un récit imaginaire sur cet arbre.
	CALE Saint Leu : *voir annexe 2*
La transmission du patrimoine Mise en forme de la restitution	CALE Saint Leu : mise en forme d'une exposition en créant une trame narrative originale
Citoyenneté et protection de l'environnement	CALE la Plaine-des-Palmistes : élaboration d'un carnet de voyage suite à une visite guidée en forêt. Chaque élève réalise une planche du carnet (dessins, photos, production de textes) sur un élément qui a attiré son attention (faune, flore, sentiers, protection et respect de l'environnement…)

Invariants

Les invariants des CALE sont définis par nos principes didactiques.

Ce sont les éléments clés qui font de nos pratiques de prévention, des pratiques efficaces pour le développement de l'élève en difficulté.

- Actionner des référents culturels communs

- Partir du concret avec les élèves en difficulté

- Partir d'un référent culturel concret et proche de l'élève en difficulté pour lui permettre de prendre pouvoir et pour faciliter l'accès à des pratiques scolaires et citoyennes : observer le monde, dire et écrire le monde et agir dans le monde.

- Créer une résonance de sa culture locale pour faciliter l'ouverture au monde

- Proposer une situation problème à l'élève en difficulté pour donner du sens aux apprentissages et mettre en place une attitude de curiosité, d'envie de dire et d'agir face au monde

- Avoir une expérience en commun et par l'échange (On apprend bien ensemble)

- Mobiliser ses connaissances sur le patrimoine au service de la maîtrise de la langue française (relation dire/lire/écrire).

- Etre acteur de son environnement pour être acteur de son apprentissage

- Sentiment d'appartenance, facilitateur d'apprentissage pour les élèves en difficulté

- Mission de « passeur » pour l'élève en difficulté (transmission de savoirs patrimoniaux dans la famille)

Mots clés

REFERENTS CULTURELS communs, concrets et proches

RAPPORT AU SAVOIR

OBSERVER – AGIR- DIRE – QUESTIONNER

Annexe 11

PATRIMOINE MATERIEL ET IMMATERIEL

Extrait du site du CALE de SAINT LEU

http://pedagogie2.ac-reunion.fr/langages/cale2007/stleu/patrimoine/patrimoine_immateriel.htm

COMPRENDRE, RESPECTER, PROTEGER NOTRE PATRIMOINE:

Pour connaître les pratiques culturelles pratiquées par nos ancêtres, pratiques qui font la spécificité de notre région et constituent son histoire.

Le patrimoine matériel :
Il regroupe les lieux empreints d'histoire (monuments, musées), les sites naturels, des objets (dont les œuvres d'art : tableaux et sculptures, outils, livres, ….).

Le patrimoine immatériel *:* Le patrimoine immatériel se manifeste par exemple dans les traditions et expressions orales, l'artisanat, les arts du spectacle, les pratiques sociales, les rituels ou les événements festifs. Le patrimoine immatériel, parfois menacé de dégradation ou de disparition, regroupe des pratiques, des connaissances ou des savoir-faire reconnus par des groupes ou des communautés comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Les « trésors humains vivants »

On appelle "Trésors humains vivants" des personnes qui détiennent à un très haut niveau les connaissances des traditions, ces personnes témoignent de leurs traditions culturelles vivantes et assurent la transmission de ces connaissances aux jeunes générations.

La musique traditionnelle

Les traditions musicales appartiennent au patrimoine immatériel ; de fait, elles font partie du patrimoine universel de l'humanité au même titre que les monuments et les sites naturels.

La fonction de la musique et de son médium, l'instrument, ne se réduit pas à la production de sons. L'une et l'autre véhiculent les valeurs spirituelles et esthétiques profondément ancrées de groupes et communautés, nécessitant des connaissances en de nombreux domaines.

Les Langues en danger

Les langues sont sans doute la plus grande création du génie humain et chaque langue témoigne d'une façon unique de la faculté linguistique de l'humanité.

Les langues ne sont pas seulement des outils extrêmement propices à la communication, elles reflètent aussi une perception du monde: elles sont des véhicules de systèmes de valeur et d'expressions culturelles, et elles constituent un facteur déterminant de l'identité de groupes et d'individus. Les langues représentent une partie essentielle du patrimoine vivant de l'humanité.

- Plus de 50% des 6000 langues du monde sont en danger de disparition
- 96% des 6000 langues au monde sont parlées par 4% de la population mondiale
- 90% des langues au monde ne sont pas représentées sur Internet
- 1 langue disparaît en moyenne toutes les deux semaines
- 80 % des langues africaines n'ont pas de transcription écrite

Centre Académique de Lecture et Ecriture de Saint Leu

Annexe 2 - Le réel comme matériau pour construire un discours

(scientifique ou littéraire – de fiction, poétique...)

Quelques exemples

Visite de l'atelier du dernier ferblantier de l'Ile à Saint Leu	**Le documentaire** - Préparer une interview - Préparer la visite : se répartir les tâches entre les élèves qui vont filmer, enregistrer, noter, interviewer. - Rédiger un document pour communiquer ses connaissances (6ème – 4ème MFR)
Le musée du sel à Saint Leu	**La création poétique** A la fin de la visite, le saulnier distribue une pincée de sel à chaque élève pour l'observer, le sentir, le goûter. Ces quelques grains de sel seront support d'écriture poétique. L'imaginaire est sollicité par observation à la loupe de ces cristaux transformés en lieux ou matériaux nouveaux. Ces textes poétiques compléteront les textes plus scientifiques réalisés àprès la visite. (SEGPA)

Le musée Stella.	**Le récit fantastique** Après avoir découvert les spécificités du lieu, une classe de CE2 a recherché à travers l'architecture proposée et la mise en scène des objets du musée, des lieux, des objets, des images pouvant servir de passage dans un monde fantastique. (cycle3)
L'observatoire des tortues marines : Kélonia	**Un jeu pour informer** Découvrir un nouveau lieu patrimonial, mieux connaître les tortues marines, comprendre la notion de développement durable. Communiquer les informations scientifiques sous forme d'un jeu de questions/réponses. (cycle2)
Le conservatoire botanique de Mascarin	**Réaliser des saynettes** Imaginer un dialogue entre un journaliste et un arbre endémique. (cycle 2 et 3) **Recueil d'arbres imaginaires** Différencier imaginaire et réel à partir de la visite du CBM et de la littérature. Créer des arbres imaginaires en reprenant les formes d'arbres réels.

Travail de l'équipe du Centre Académique de Lecture Ecriture de La Plaine des Palmistes à partir de la lecture des notes de Mme Chevillard

Annexe 12

AXE 3 ORALITÉ

Les exemples mettent en évidence les enjeux de l'axe ORALITE. Ils illustrent les grands principes de nos pratiques pédagogiques en CALE.

Parmi les enjeux, trois défis sont à relever pour la pratique de l'oralité :

- prendre la parole en public et faire la distinction qui s'opère entre les deux langues – créole et français,

- favoriser l'écoute des élèves et les aider à développer cette capacité,

- favoriser la mise en débat et en faire un outil de construction collective.

Principes des pratiques en CALE	Exemple précis illustrant le principe
➢ Aider les élèves à prendre la parole en public	**Jeux de théâtre** : « Aïssata, loin des yeux », travail sur l'entraide et la solidarité Ces jeux favorisent la mise confiance des élèves dans le groupe et la mise en place de situation-problèmes pour arriver à la libération de parole en y ajoutant une dimension corporelle. **Travail entre pairs** sans intervention de l'adulte, sur la fabrication des marionnettes : présentation du spectacle par des élèves de 2nde devant des petits.
➢ Faire la distinction qui s'opère entre les deux langues – créole et français.	**Ecriture d'un conte créole** : listage des mots qui ont un sens différent en français et en créole (faux-amis). Travail sur les éléments de l'environnement créole (paysages, animaux, personnages de contes…).
➢ Favoriser l'écoute des élèves et les aider à développer cette capacité.	**L'heure du conte** : installation d'un rituel d'entrée et de sortie, utilisation de formulettes.
- Favoriser la mise en **débat**	**Mise en réseau d'albums** : les élèves expliquent à d'autres élèves ce qu'ils ont fait, argumentent et justifient leur choix.

Invariants

Les invariants des CALE sont définis par nos principes didactiques.

Ce sont les éléments clés qui font de nos pratiques de prévention, des pratiques efficaces pour le développement de l'élève en difficulté.

- Posture des enseignants (écoute attentive et écoute active).
- Ritualiser les entrées et les sorties des contes.
- Prendre en compte et accepter l'erreur, l'analyser pour mieux cerner les difficultés.
- Travailler en groupe pour faire jouer l'interaction orale entre pairs.
- Prendre en compte la langue maternelle de l'enfant.
- Privilégier coopération et entraide.
- Proposer des situations langagières variées afin d'aider à l'adaptation du discours en fonction de la situation.

Mots clés

Libération de la parole – démarche de projet - statut de l'erreur- responsabilisation – écoute – situations-problèmes.

apprendre - raisonner- réfléchir- mettre en relation.

Annexe 13 :

CALE et créole, note de cadrage

Ce document sera accessible sur le site suivant :

www.anlci.gouv.fr

Annexe 14

Ecrire en Créole à l'école primaire

Ce document sera accessible sur le site suivant :

www.anlci.gouv.fr

Travail de l'équipe du Centre Académique de Lecture Ecriture de Saint Leu à partir de la lecture des notes de Mme Chevillard

Annexe 15

AXE 2 Utilisation des TUIC

D'une manière générale, les TUIC sont essentiellement et avant tout des OUTILS au service du Dire, Lire, Ecrire et d'une pédagogie de projet.

Ils permettent une mobilisation efficace des élèves en difficulté dans les activités, les amenant à progresser dans la maîtrise de la langue.

Ils permettent en outre de développer et d'améliorer les compétences techniques de chacun dans le maniement et la maîtrise de ces outils technologiques adaptés à notre société moderne.

Les exemples mettent en évidence les enjeux de l'axe TUIC.

MATÉRIEL UTILISÉ	OBJECTIFS	EXEMPLES
LE DICTAPHONE Un outil au service du Dire	➢ Mettre l'élève en situation de communication authentique. ➢ Permettre une observation reflexive de l'acte de parole.	Réalisation de micro trottoirs dans le cadre de différents projets liés au patrimoine. Interview des habitants sur l'école "lontan", des commerçants des "boutiques chinois", des habitants de Saint Leu sur le bilinguisme ou sur les personnalités célèbres. Restitution orale des observations. Synthèse écrite pour la saisie et la transmission des informations.
LE SCANNER	➢ Sensibiliser l'élève aux différentes étapes de la réalisation d'un livre. ➢ Responsabilisation, autonomie dans les activités	Scanner les illustrations des productions écrites dans le but de réaliser un livre. Scanner des photos ou documents choisis pour la réalisation d'un exposé ou de panneaux documentaires.

L'ORDINATEUR Un outil au service du Dire, Lire, Ecrire – Traitement de texte – Logiciels libres d'entraînement à la lecture – CD Rom LE VIDÉO PROJECTEUR (+ ORDINATEUR)	– Créer un nouvel espace de lecture et d'écriture. – Susciter les échanges verbaux dans le travail par 2 sur un ordinateur. – Produire, créer, modifier et exploiter un document à l'aide du traitement de texte. – Apprendre à organiser et présenter des informations. Via les logiciels d'entraînement à la lecture : Personnaliser la remédiation grâce au choix des textes supports Lire et sélectionner des informations Décrire et comparer des images en utilisant un vocabulaire approprié. Participer à un débat sur l'interprétation d'une image ou d'un extrait de film.	Dans la finalité des projets d'écriture : - Saisie des productions écrites pour leur transmission. - Mise en valeur des productions par le traitement de texte - Envisager et comparer différentes mises en page pour des productions poétiques - Le traitement de texte permet de visualiser la dimension spatiale d'un texte écrit et de prendre conscience de l'importance de la mise en forme dans sa restitution. Logiciels libres d'entraînement à la lecture rapide : LECTRA… Les textes supports proposés pour les exercices sont saisis par l'enseignant du calé en lien avec le projet de la semaine, les textes sont aussi précisément adaptés au niveau des élèves. Les exercices variés (closure, reconstitution, mots identiques…) visent à améliorer chez l'élève les notions de CD Roms sur la canne à sucre et sur la Réunion Découverte imagée et élargie du patrimoine, en prolongement d'une visite par exemple, par le biais de "rallyes lecture", découvertes balisées et guidées du CD Rom. Observation d'une image fantastique dans le cadre d'un projet d'écriture sur l'imaginaire (cycle 2/3) Observation d'une photo ou d'un support vidéo, support de débat et d'écriture (Slam / Lycée)

	Entrer dans la culture littéraire	Le carnet de lecture recueille les traces des lectures personnelles ou collectives.
	Écrire pour le carnet de lecture	L'élève commente le livre qu'il a choisi, il donne son sentiment. que l'adulte écrit et qui s'affiche au tableau. Ces commentaires seront relus par l'adulte, modifiés (en direct) par l'élève puis imprimés pour le carnet de lecture
	Au cycle 2, comprendre le codage de l'écriture et la correspondance entre graphèmes et phonèmes.	
	Permettre une observation, un recul critique, une analyse d'une situation de production ou de communication	
LA CAMÉRA VIDEO	Prendre en compte, par l'observation, les paramètres de la communication orale, individuelle ou au sein d'un groupe (comportements verbaux et non –verbaux, voix, posture, gestes, regard…)	-Filmer différentes séances au cours d'un projet "Slam". Débattre autour de l'évolution des prises de parole de chacun. - Filmer des saynètes représentant des situations de communication de la vie courante où les personnages s'expriment en français ou en créole.
	Permettre échanges et débats à partir des images filmées.	
	Prendre conscience de l'interlecte	
L'APPAREIL PHOTO NUMÉRIQUE	Produire des images en visant la maîtrise des effets et du sens.	Prendre des photos dans la ville de Saint Leu afin de rédiger un guide touristique.
	Choisir des supports image en fonction des productions écrites ou orales visées.	Prendre des photos lors des différentes rencontres, visites ou interview pour illustrer et organiser la transmission des informations.
	Apprendre à transférer des photos de l'appareil à l'ordinateur.	

		Réaliser un blog sur la ville de Saint Leu en mettant en avant son patrimoine. (lycée professionnel)
	Apprendre à organiser et présenter des informations	Démarche : rechercher les traces patrimoniales dans la ville. - Réaliser des enquêtes, visites, interviews - Participer à un débat à partir d'extraits d'œuvres littéraires
	Choisir des écrits, des photos et des images dans le but d'illustrer un texte ou de compléter des informations.	Réaliser des panneaux documentaires et un jeu de questions / réponses sur les tortues marines.
UTILISATION D'INTERNET		
	Communiquer au moyen d'une messagerie électronique. S'interroger sur les choix esthétiques et stylistiques d'un auteur. Prendre conscience de l'interlecte et découvrir d'autres pratiques langagières.	Etablir une correspondance par courrier électronique avec un auteur dont on a étudié des oeuvres (cycle 3). Echange de courriels avec des élèves d'autres DOM pour s'interroger et croiser les regards sur les pratiques langagières.
	Découvrir d'une façon virtuelle différents musées du monde.	Projet sur l'art dans la littérature autour des œuvres d'Anthony Browne, entre autres.
LE TNI (installation comprenant un Tableau Blanc Interactif, un ordinateur et un vidéo projecteur) *un support visuel interactif attrayant aux multiples fonctions.* *Cet outil permet de multiplier les supports et les activités* *(nombreuses fonctions, connexion internet, banque de données immédiates)*	- Utiliser un outil pour mobiliser les élèves en suscitant leur curiosité et leur intérêt pour les technologiques innovantes. - Favoriser les échanges - Entrer dans la culture littéraire - Produire, créer, élaborer, modifier et exploiter collectivement ou individuellement un texte. - Participer à l'observation et la transformation collective d'un texte, d'une image.	Projet d'écriture sur le point de vue à partir d'albums sans texte. Dans le cadre du projet art et littérature, construire un récit à partir d'une illustration réalisée sur TNI Projet sur le paysage : découper un paysage réel ou imaginaire, y introduire des personnages et des textes. - Réaliser le bilan de la semaine : mettre en lien toutes les activités proposes pour comprendre la finalité du projet.

Travail de l'équipe du Centre Académique de Lecture Ecriture de l'Entre-Deux à partir de la lecture des notes de Mme Chevillard.

Annexe 16

AXE 4 LA FAMILLE

Les exemples mettent en évidence les enjeux de l'axe FAMILLE.

Ils illustrent les grands principes de nos pratiques pédagogiques en CALE.

Un travail avec les familles s'inscrit dans le cadre d'un projet multi partenarial. (Voir annexe 1)

Un premier défi est à relever pour travailler avec les familles :

Réunir au CALÉ, des élèves présentant des difficultés scolaires, leurs parents et leurs enseignants.

Puis un deuxième :

Aider les enfants et les parents à accompagner leur enfant dans leur scolarité.

Les objectifs à atteindre sont les suivants :

Pour l'élève :	- Vivre une pratique intensive de lecture, d'écriture et d'oralité pour s'améliorer. - Etre accompagnés par un adulte pour mieux comprendre son rôle d'apprenant afin de devenir acteur de sa scolarité.
Pour le parent :	- Partager un moment de la scolarité de son enfant. - Vivre une pratique intensive de lecture, d'écriture et d'oralité pour le plaisir. - S'évaluer dans son rôle d'aide. - Repérer et mettre en acte des attitudes* qui permettent à son enfant d'entrer en réflexion. ***Attitude : posture, manière dont on se comporte avec les autres.**
Pour les enseignants accueillis :	- Observer leurs élèves et leurs parents pour mieux les connaître. - Améliorer la communication et la collaboration entre l'école et la famille. - Observer, au CALÉ, d'autres pratiques d'enseignement.

Principes des pratiques en CALE	Exemple précis illustrant le principe	Réponses attendues
➢ Rencontrer les élèves, les parents et enseignants qui seront accueillis au CALÉ.	**<u>Une première rencontre indispensable pour :</u>** - Se présenter (enseignants du CALÉ), - Présenter le but et le contenu du projet qui sera vécu par tous les acteurs : 25 élèves de cycle 3 (choisis en amont par l'équipe éducative et diagnostiqués en difficulté dans les domaines du Lire-Dire-Ecrire), les parents et les enseignants, - Définir le rôle de chacun, - Déduire du caractère indispensable de la présence de tous pour la réussite du projet, - Remettre aux parents un planning de présences au CALÉ, - Désigner les enseignants accompagnateurs, - Répondre aux questions que tous se posent. - Prévoir le transport et la restauration de tous les acteurs.	Toutes les personnes sont présentes pendant la durée du séjour.
➢ Proposer aux enfants de s'interroger sur les attitudes à adopter quand on est en difficulté. ➢ Proposer aux parents de s'interroger sur les attitudes à adopter quand on veut aider son enfant.	**Lecture de l'album « Madassa » de Michel Séonnet:** Au début de l'histoire, Madassa, ne sait ni lire ni écrire puis grâce aux histoires lues par sa maîtresse, l'enfant a enfin des mots pour exprimer ses sentiments et devient à la fin de l'histoire un grand écrivain. • Faire découvrir l'histoire. • Amener les enfants et les parents à débattre sur les thèmes de réflexion abordés dans l'œuvre : - L'importance du Lire-Dire-Ecrire dans la société actuelle, - L'intérêt et les attentes de l'école, - Le lien Ecole/CALE, - L'implication nécessaire des parents dans l'éducation de leurs enfants, - Le métier d'élèves et de celui de parents, - La difficulté scolaire.	D'après l'histoire de Madassa, les parents identifient les attitudes adoptées par la personne ressource: - est attentive aux difficultés de l'enfant, - se rend disponible pour l'aider à conforter, réactiver ou s'approprier des savoirs, - est patiente et reste calme, - l'encourage et le valorise, - ose dire qu'elle ne sait pas ou ne peut pas l'aider. Dans la relation enseignants/élèves, d'autres attitudes sont repérées : - Laisser de la place à la parole de l'enfant, - Prendre en considération sa parole et réagir, - L'aider à construire ses réponses en le questionnant.

		Les enfants comprennent qu'il est important : - d'oser demander de l'aide à un adulte quand on se sait en difficulté en lecture et en écriture, - d'écouter les consignes de l'adulte, - d'accepter de faire des efforts pour dépasser ses difficultés et trouver des réponses, - de ne pas se décourager, - d'avoir confiance en soi.
➢ Proposer aux enfants et aux parents de mettre en acte les attitudes repérées dans des situations de lecture et d'écriture de la vie quotidienne.	Chaque enfant, aidé de son parent, devra: **Lire une recette et en écrire une.** **Lire une lettre et répondre à l'expéditeur par courriel.** **Lire une règle du jeu,** **Lire un plan.**	L'enfant participe et : - se découvre, - mesure ses facilités et ses difficultés, - ose demander de l'aide, si besoin - écoute l'adulte, - fait des efforts et dépasse ses difficultés, - retrouve confiance en lui. Dans son rôle de personne ressource, le parent : - découvre son enfant dans une activité scolaire, - mesure les facilités et les difficultés de son enfant dans ces domaines, - adopte des attitudes pertinentes. Chaque duo parent/enfant : - se découvre dans une situation de lecture et d'écriture, - s'observe, échange, - s'évalue mutuellement (le parent dans son rôle de personne ressource, l'enfant, dans son rôle de personne à aider). Chaque duo prend conscience que les attitudes trouvées sont transférables à la maison et qu'il existe un lien entre ce qui peut se faire à la maison et à l'école.

➢ Proposer aux parents une démarche pour donner à leurs enfants le goût de lire et d'écrire. ➢ Permettre aux enfants et aux parents de s'approprier une culture littéraire.	**<u>Un exemple de démarche pour donner le goût de lire :</u>** - Choisir une belle œuvre d'art : un album ! - Pour entrer et avancer dans l'œuvre, demander aux enfants de commencer par observer les illustrations. - Les questionner quant aux choix des illustrations pour les amener à faire des hypothèses sur l'histoire. - Faire percevoir la nécessité de lire ensemble le texte pour valider ou non les hypothèses émises. - L'interroger sur le texte pour l'aider à accéder à une compréhension fine de l'histoire. - Arrêter la lecture à des moments clés de l'histoire et questionner son enfant sur la suite pour lui donner l'envie d'avancer dans la lecture. **<u>Un exemple de démarche pour donner le goût d'écrire :</u>** - Faire faire à son enfant des jeux simples d'écriture en lien avec une lecture ou non. - Questionner son enfant sur son écrit pour lui donner l'envie de l'enrichir et de l'améliorer. - Valoriser son écrit et le dire. **<u>Lectures et études de nombreux albums.</u>**	Les parents s'approprient l'acte de lire et d'écrire et une culture littéraire. Ils prennent conscience de l'intérêt de la lecture, de l'écriture et de l'oralité. La lecture et l'écriture reprennent leur place à la maison.

➢ Proposer aux enfants et aux parents de participer à de nombreuses activités de lecture, d'écriture et d'oralité.	**<u>Propositions de petits jeux d'écriture poétique:</u>** Certaines sont celles de Mme Vernier Blandine, animatrice professionnelle d'ateliers d'écriture. <u>En lien avec une lecture :</u> Comme « Madassa », - Ecrire un poème en associant son prénom avec des noms désignant un métier, une couleur, un objet, un élément naturel, un animal, une plante, un lieu… - Ecrire un acrostiche avec son prénom. Consigne : « Trouver, pour chaque lettre de votre prénom, des adjectifs qui vous décrivent ». Tout comme dans « Ma boite à bonheur » d'Isabelle Hoarau, - Ecrire sur un objet qui nous tient à cœur. <u>En lien avec le monde qui nous entoure :</u> - Ecrire un poème pour faire découvrir la Réunion. Commencer ses strophes par « Regarde », « Ecoute », « Sens ». Ou « A la Réunion, il y a… »	Chaque adulte, enfant participe et : - se découvre, - se compare aux autres, - s'interroge sur lui-même, - mesure ses compétences dans ces domaines, - se familiarise avec les règles de langue écrite, - ose demander de l'aide, - dépasse ses difficultés, - prend plaisir à, - renoue avec les apprentissages, - change son regard sur la lecture, l'écriture et l'oralité. Dans son rôle de personne ressource, le parent : - découvre son enfant dans une activité scolaire, - mesure les facilités et les difficultés de son enfant dans ces domaines, - cerne davantage les processus d'apprentissage, - adopte des attitudes pertinentes.
➢ Inciter les enfants à s'interroger sur le monde qui les entoure et à s'intéresser aux savoirs de leurs parents. ➢ Inciter les parents à transmettre leur savoir, savoir-faire et savoir être à leurs enfants.	**<u>Visite du village de l'Entre-Deux et des jardins créoles :</u>** Chaque parent fait découvrir à son enfant les caractéristiques des cases créoles et le nom des plantes qui ornent les jardins créoles.	Les enfants s'enrichissent des savoirs de leurs parents et osent leur poser des questions. Les parents font part avec fierté de leurs savoirs et suscite la curiosité.
➢ Faire prendre conscience aux parents l'intérêt pour	**<u>Ecoute d'un conte créole raconté par Isabelle Cillon.</u>**	Parents et enfants, réunis, s'enrichissent.

leurs enfants d'accéder à leur culture.	**Débat sur l'intérêt d'accéder à une culture autre que celle de l'image.** **Débat sur l'intérêt du créole et du français.**	
➢ Favoriser des moments d'échanges entre adultes.	**Organisation de déjeuners entre adultes.**	Les parents échangent sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'éducation de leurs enfants. Se conseillent.

Invariants

Les invariants des CALE sont définis par nos principes didactiques.

Ce sont les éléments clés qui font de nos pratiques de prévention, des pratiques efficaces pour le développement de l'élève en difficulté.

- Débattre sur l'intérêt, les attentes de l'école, la difficulté scolaire
- Rendre lisible le rôle d'un CALE, d'un enseignant du CALE
- Etre exemplaire dans nos attitudes
- Impliquer les parents dans la scolarité des enfants
- Mettre en mots le rôle de parent dans une relation d'aide
- Mettre en mots les attitudes à adopter quand on se sait en difficulté
- Proposer des situations concrètes d'application, des situations problèmes
- Travailler en duo parent/enfant
- Mettre les enseignants accueillis en situation d'observation, d'aide
- Collaborer avec tous les partenaires du projet.

Mots clés

Parent/enfant
Rôles
Attitudes
Responsabilisation
Oser dire
Changement de regard / Evolution des représentations
Apprendre à être
Apprendre à apprendre
Travail en équipe
Croisement des compétences

Annexe 17

Un travail avec les familles s'inscrit dans le cadre d'un projet multi partenarial

Les principaux partenaires	Des pratiques
Le Conseil Régional Le Conseil Général	Le conseil Général de la Réunion a une volonté politique de prévenir et de lutter contre l'illettrisme. Les Conseils Régional et Général participent au financement des projets qui aident à cette lutte.
La Commune de l'Entre-Deux Le CCAS	Le CCAS de l'Entre-Deux est un outil de proximité pour développer la cohésion sociale, développer des actions éducatives qui ne se trouvent pas dans des espaces institutionnels. Le CCAS est témoin des difficultés des familles : 60 familles à l'Entre-Deux ont été recensées en difficulté. Le CCAS de l'Entre-Deux a répondu à l'appel du Conseil Général **et a mis en place sur deux ans (2009-2010) une action pilote de prévention de l'illettrisme intitulée « La famille au cœur de la réussite ».** Cette action a pour objectif de proposer aux familles les plus en difficulté l'intervention, à leur domicile, de médiateurs familiaux. Ces médiateurs ont pour rôle d'aider les parents à accompagner leur enfant dans leur devoir et l'apprentissage des savoirs fondamentaux. Ils tissent des liens entre la vie au foyer et celle de l'école.
L'Association « Lire-Dire-Ecrire » Le REAPP/La CAF	L'association « Lire-Dire-Ecrire » a été créée en 1999 pour gérer le CALÉ de l'Entre-Deux accueilli en 1997 par la municipalité de l'Entre-Deux. A sa création, les bénévoles de cette association lui ont donné une mission complémentaire, celle de « favoriser le développement de la lecture et de l'écriture vers un public d'adulte ». Au-delà de la gestion du CALÉ, elle mène ainsi **des actions spécifiques dans le domaine de la parentalité et de la prévention de l'illettrisme**. Elle crée en 2005 l'ALEP «Allons à l'école des parents » financé par le REAAP. Cette action propose aux adultes volontaires une formation personnelle, un accompagnement aux devoirs scolaires en présence de leur enfant, une aide à la réflexion sur des questions d'éducation. Dans le cadre de l'action « La famille au cœur de la réussite », l'association « Lire, Dire, Ecrire » assure une partie de la formation des médiateurs.

Le CALÉ de l'Entre-Deux Ecole de la Ravine des Citrons de l'Entre-Deux	Le Centre Académique de Lecture – Écriture (CALÉ) de l'Entre – Deux est un dispositif d'aide aux élèves en difficulté. Il est une structure de type scolaire qui accueille, à la semaine, pendant les périodes scolaires travaillées, en séjour en externat ou en internat, des élèves du département avec leurs parents et leurs enseignants pour mener un projet dans les domaines de l'oral, de la lecture et de l'écriture. **Inscrit dans le cadre de la prévention de l'illettrisme**, il accompagne les actions scolaires à deux niveaux : prévention des difficultés, développement des compétences des élèves. Il propose des activités qui s'appuient sur les richesses du patrimoine local (culture et environnement naturel et muséal) et de la littérature. Il est également un lieu d'échange de pratiques, de réflexion et d'enrichissement professionnel pour les enseignants. Le CALÉ de l'Entre-Deux a souhaité être davantage un centre de ressources pour les écoles et les familles de l'Entre-Deux. Ainsi est né, l'action **« Ecrire pour le dire : une affaire de famille »** associant élèves/parents, mettant en réseau le CALÉ et l'Association « Lire, Dire, Ecrire ». L'objectif général de cette action est de prévenir l'illettrisme en affrontant les difficultés de maîtrise des langues (dans un contexte bilingue), en donnant aux familles volontaires les moyens d'agir auprès de leur enfant pour conforter leurs apprentissages scolaires, en procurant du plaisir commun (enfant/parent) à manipuler les écrits. Dans le cadre de cette action, le CALE accueille, pendant deux séjours d'une semaine, 25 élèves en difficultés du cycle 3 de l'Ecole de la Ravine des Citrons, leurs parents et leurs enseignants. (cf fiche axe FAMILLE). L'Association « Lire, Dire, Ecrire » quant à elle propose aux parents venus en séjour au CALE de pratiquer, sur leur temps libre, l'écriture. Une réflexion sur la grammaire, l'orthographe, la conjugaison est conduite en vue d'une meilleure connaissance des règles de l'écrit. Les enseignants de l'école s'engagent à une co éducation, respectueuse des rôles de chacun, au service de la réussite des élèves.

4. LES EVALUATIONS

Annexe 18

Présentation de l'évaluation

(2006-2010)

Une étude sur un dispositif d'aide aux élèves en difficulté : les Centres Académiques de Lecture-Écriture

En septembre 2006, est créé le poste de chargé de mission pour les centres de lecture-écriture auprès de Mme Pouzalgues, IA-IPR elle-même chargée de mission Académique Maîtrise des Langages. Cette mission de suivi du réseau des CALE est assurée par Liliane Pelletier, précédemment responsable du centre de l'Entre-Deux de 2003 à 2006. Parmi les missions qui lui incombent, la constitution d'écrits de référence décrivant, analysant et évaluant le CALE comme dispositif d'aide aux élèves en difficulté.

L'évaluation du dispositif académique des centres de Lecture-Ecriture a été programmée sur quatre années scolaires (2006-2010). L'étude dans son ensemble devrait conduire à une présentation, analyse et évaluation de cet outil à destination des décideurs de la Réunion et de décideurs désireux de mettre en place des centres de lecture dans l'océan Indien ou dans d'autres académies.

Une étude en plusieurs phases

PHASE 1 : année scolaire 2006/2007

- Enquête auprès des enseignants

Le rapport d'étape remis en Juillet 2007 à l'Inspecteur d'Académie de la Réunion a rendu compte de la phase d'analyse quantitative des données de l'enquête auprès des enseignants. **119 enseignants** ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponses de 31%. L'enquête académique présentée dans le premier rapport a permis d'identifier et d'examiner ce que déclarent les enseignants sur la façon dont un séjour en CALÉ influe sur les comportements et compétences de leurs élèves ainsi que sur leur formation professionnelle. Elle a servi d'assise à la construction de la seconde phase de l'étude, présentée ici : le suivi de cohortes d'élèves du CE1 à la seconde de lycée professionnel.

Parmi les conclusions de la première phase, notons que les élèves en difficulté bénéficient de ce dispositif à plus d'un titre. Après un séjour en CALE, l'élève en difficulté retrouve peu à peu l'estime de soi (près d'un enseignant sur 2). Le séjour permet également de redonner le goût d'apprendre et le goût de lire aux élèves en menace d'illettrisme (22% des enseignants). Ainsi sont-ils plus motivés en classe (23%) et s'investissent davantage dans le travail scolaire (15%). Plusieurs enseignants utilisent le terme de « réconciliation » : avec la lecture-écriture et avec l'école

Les raisons majeures de l'évolution du comportement des élèves en difficulté sont de deux ordres : les premières sont liées aux principes des classes transplantées, les secondes sont inhérentes au dispositif des CALE et à ses orientations pédagogiques :

- *S'éloigner du cadre familial (vie en internat), vivre autrement avec ses camarades, son (ou ses) enseignant(s), avec d'autres adultes (changement de cadre).*
- *L'encadrement, l'empathie des formateurs, le travail en petit groupe, la valorisation du travail de l'élève en difficulté, la démarche de projet.*

Le changement de représentation de l'école, du travail scolaire, de la lecture et de l'écriture est un facteur essentiel d'évolution des comportements des élèves en difficulté.

En ce qui concerne les compétences des élèves en difficulté, l'évolution est moins évidente que pour les comportements. « Prendre la parole en public » est une compétence nettement développée suite à un séjour en CALE (20 %).

D'après les enseignants, les évolutions notées sur les compétences des élèves en difficulté sont liées au dispositif : valorisation du travail, travail en petit groupe, démarche de projet… D'autres raisons qui résultent de l'évolution des comportements apparaissent également : motivation, confiance en soi, goût de l'effort, relation pédagogique changée.

PHASE 2 : année scolaire 2007/2008

- Suivi de cohortes d'élèves

Cinq cohortes ont été suivies au cours de l'année scolaire 2007/2008 : deux classes de CE1 (19 et 26 élèves), deux classes de sixième en difficulté (16 et 14 élèves) et une classe de seconde en lycée professionnel (un groupe de 16 élèves), soit un total de **91 élèves**.

Tous les élèves ont été observés en CALÉ et en classe après leur séjour au centre. Une classe de CE1 a été examinée avant le séjour (19 élèves). Le rapport de l'étape 2 a été remis à l'Inspecteur d'Académie de la Réunion en juillet 2008.

Le suivi de cohortes d'élèves confirme les premiers résultats de l'enquête 2007 en mettant en évidence l'influence d'un séjour en CALÉ sur les comportements. Goût de lire et plaisir d'écrire sont les effets majeurs du CALÉ sur les attitudes des élèves, du CE1 au lycée professionnel.

L'examen des compétences en français témoigne d'une évolution attribuée à une pratique fréquente et méthodique des productions de textes après un séjour en centre de lecture-écriture.

Cette étude montre avant tout l'effet du CALÉ sur les pratiques de classe. Les enseignants venus en séjour avec leurs élèves sont mieux formés à la démarche de projet, la mette en œuvre ou la perfectionne à leur retour en classe. Les méthodes de travail découvertes en CALÉ ainsi que les outils construits avec les élèves pour mieux écrire et évaluer leur écrits, sont réinvestis dans des situations d'enseignement. Pour affiner ces conclusions, il sera utile de poursuivre l'évaluation du dispositif par l'étude précise des profils d'enseignants qui viennent en CALÉ et de parfaire l'analyse en partenariat avec les corps d'inspection (IEN et IA-IPR).

Le suivi de cohortes d'élèves est une seconde étape dans l'étude du dispositif d'aide aux élèves en difficulté que représente le réseau des CALÉ. Il est encore nécessaire d'explorer le domaine de la famille en procédant à l'analyse des effets du CALÉ sur les attitudes de l'enfant à l'égard du livre et celles du parent vis-à-vis de l'école.

L'étude complète fera l'objet d'un rapport académique en fin d'année scolaire 2010.

PHASE 3 : année scolaire 2008/2009

- Entretiens individuels de parents

44 parents d'élèves ont été reçus en entretien en 2008 et 2009 et parmi eux, 22 ont accompagné la classe au moins une journée pendant le séjour au centre de lecture et d'écriture. Deux types d'analyse ont été faites :

1/ Effets d'un séjour en CALÉ sur les attitudes de l'enfant à l'égard de la lecture et de l'écriture

2/ Effets d'un séjour en CALÉ sur les attitudes de la famille à l'égard de l'école et de la lecture

Le rapport de l'étape 3 sera remis à l'Inspecteur d'Académie de la Réunion, en fin d'année 2009**.**

Parmi les conclusions de la troisième phase, notons que l'observation des activités proposées en CALÉ permet aux parents de repartir avec des idées pour la maison : installation d'un coin lecture dans la chambre de l'enfant, inscription à la bibliothèque ou à la médiathèque. L'observation des activités menées par les enseignants de la structure leur apporte également des éléments de réponse aux questions : comment faire la lecture à la maison, comment donner envie de lire à son enfant, comment lui raconter des histoires avec l'intonation, comment lui raconter avec ses propres mots, comment l'aider à inventer sa propre histoire. Enfin l'observation et les échanges font découvrir à certains parents des clés pour donner sens aux apprentissages : lui faire trouver par lui même les choses sans donner la réponse, mieux l'aider à observer le monde qui nous entoure, être plus curieux, être plus au contact de la nature, de notre patrimoine.

PHASE 4 : année scolaire 2009/2010

- Bilans et notes de synthèse

à destination :

- des utilisateurs du dispositif (enseignants et parents),

- des personnels d'encadrement de l'Éducation Nationale (IEN, IA-IPR, chefs d'établissement, directeurs d'école),

- des instances étatiques et territoriales de la Réunion engagées dans la prévention et la lutte contre l'illettrisme,

- de décideurs désireux de mettre en place des centres de lecture dans l'océan Indien ou dans d'autres académies.

académie La Réunion
éducation nationale enseignement supérieur recherche

Annexe 19

Enquête par questionnaire

Contexte et objectif de l'étude

Cette enquête a pour objectif principal l'évaluation d'un dispositif académique d'aide aux élèves en difficulté qui existe depuis 17 ans et qui a évolué tout au long de ces années. La Réunion dispose aujourd'hui de quatre Centres Académiques de Lecture-Ecriture[24] (Saint Denis, Entre-Deux, Saint Leu et Plaine des Palmistes).

Il s'avérait nécessaire d'établir un état des lieux qui puisse servir de base à une réflexion sur ce dispositif original et unique mis en place à la Réunion pour lutter contre l'illettrisme.

L'étude dans son ensemble devrait conduire à une présentation, analyse et justification de cet outil à destination des décideurs de la Réunion et de décideurs désireux de mettre en place des centres de lecture dans l'océan Indien ou dans d'autres académies.

Chaque enseignant ayant participé à un séjour en CALE depuis cinq années a reçu un questionnaire de 63 questions traitant quatre domaines : le dispositif, la préparation du séjour, le séjour, les effets observés au retour en classe.

Au total, 385 enquêtes ont été envoyées. Le taux de réponses est de 31%.

L'enquête académique présentée ici et menée sous la direction de Mme Pouzalgues, IA-IPR en charge du dossier Maîtrise des Langages, s'est donc donnée pour objectif d'identifier et d'examiner la façon dont un séjour en CALE influe sur les comportements et compétences des élèves ainsi que sur la formation des enseignants.

Un volet décrivant le lien école/famille - par l'observation et les remarques des enseignants à propos des parents d'élèves et par des témoignages de parents - est également prévu dans le rapport de fin d'étude.

Une étude en plusieurs phases

Une première phase descriptive et quantitative a été réalisée cette année (année scolaire 2006/2007) ; elle sert d'assise à la construction de la seconde, notamment pour circonscrire les thèmes essentiels des entretiens individuels auprès d'un panel de partenaires en relation avec le dispositif : enseignants, élèves et parents d'élèves mais aussi formateurs des CALE. Cette seconde phase qualitative est en cours de préparation (année 2007/2008).

Echantillon

119 enseignants ont répondu à l'enquête. Cet échantillon est représentatif de la population enquêtée selon les variables «type d'établissement» (proportion de ¾ primaire contre ¼ collège) et «secteur géographique» (un enseignant sur 2appartient au secteur sud).

Les enseignants de l'échantillon sont à 72% issus du premier degré et on compte plus de 80% de femmes. Un enseignant sur 3 a entre 30 et 45 ans. Ils se répartissent principalement en trois groupes équilibrés : 37 enseignants de cycle 2, 36 de cycle 3 et 35 de sixième des collèges (dont 15 classes-contrat et 14 sixièmes d'élèves en grande difficulté). 61% d'entre eux sont venus avec leurs élèves en CALE entre 2005 et 2007.

[24] On appelle « CALE » les Centres Académiques de Lecture-Ecriture. Pour en savoir plus, lire en annexe les documents de présentation du dispositif.

Profil des enseignants de l'échantillon

Un enseignant sur 2 a découvert le dispositif par un collègue-enseignant ayant déjà bénéficié d'un séjour en CALE. La plupart en sont à leur première expérience de classe transplantée (74% de l'échantillon). Pour certains et particulièrement les enseignants du premier degré, le séjour en CALE fait partie prenante d'un projet d'action culturelle (38% de classes à PAC).

Dans plus de 70% des cas, les enseignants viennent en centre de lecture-écriture pour deux raisons conjointes : la formation de leurs élèves et leur formation professionnelle.

Formation des enseignants

Les demandes de formation les plus fréquentes concernent le lire, écrire, parler. Plus de la moitié des enseignants disent leur besoin de découvrir comment aborder autrement la lecture d'une œuvre. Nombreux sont ceux qui veulent compléter leur formation en littérature de jeunesse. Plus d'un enseignant sur deux a des demandes très fortes en ce qui concerne production d'écrits et maîtrise de la langue. L'articulation entre lire, écrire et parler revient fréquemment (44% des enseignants). Enfin, les enseignants aimeraient que le séjour en CALE puisse leur faire découvrir des propositions pédagogiques susceptibles de faciliter les apprentissages de leurs élèves : démarche de projet, gestion du travail de groupe et gestion de l'hétérogénéité en classe.

Après un séjour en CALE avec les élèves, les apports pédagogiques sont nombreux et 115 enseignants de l'échantillon le disent (96,6%). Rares sont ceux à qui le séjour n'a pas profité professionnellement.

Les principales compétences développées après séjour correspondent aux besoins : lecture (50%), écriture (40%), lien entre lire-écrire-parler (40%) mais aussi démarche de projet (27%) et gestion du travail de groupe (23%). Néanmoins, le séjour n'a pas répondu complètement aux attentes concernant la gestion de l'hétérogénéité (7% d'apports contre 24,7% de demandes) et la maîtrise de la langue (16,5% contre 26% de besoins).

Au retour en classe, l'enseignant fait évoluer ses pratiques pédagogiques dans les domaines du lire (43,6%), écrire (45,3%) et dans le lien continu entre lire-écrire et parler (36,8%). Notons aussi que 20% des enseignants abordent autrement les connaissances nécessaires à la maîtrise de la langue quand le séjour a fait l'objet d'une réflexion sur le fonctionnement linguistique du français écrit et le second système en présence à la Réunion : le créole parlé.

Formation des élèves

Avant le séjour en CALE, les attitudes et les comportements des élèves sont davantage susceptibles de desservir leurs apprentissages que de les favoriser. Parmi les attitudes, on trouve fréquemment un manque d'intérêt pour la lecture mais encore davantage pour l'écriture. 40% des enseignants notent une écoute médiocre de leurs élèves et disent qu'ils sont peu ouverts à la communication. Parmi les comportements les plus fréquents, relevons le manque d'autonomie, l'inattention des élèves et le manque de confiance en soi. 63% des enseignants abordent surtout la question de la motivation en classe : plus de la moitié d'entre eux trouvent qu'ils en manquent.

Du point de vue des compétences liées à la maîtrise du français, la difficulté majeure rapportée par les enseignants enquêtés réside dans la capacité à rédiger un texte bref, cohérent, construit et correctement ponctué (72%)

Après séjour, les comportements et attitudes des élèves ne sont plus les mêmes. Plus de 92% des attitudes sont favorables aux apprentissages : goût pour la lecture (70,3% des enseignants), plaisir d'écrire (51,3%), ouverture à la communication, au dialogue et au débat (58,5%). L'écoute est meilleure également (15,3%). Les comportements des élèves se sont améliorés au retour en classe : une motivation plus grande (pour 2 enseignants sur 3), davantage de confiance en soi (44% des enseignants), de la cohésion au sein du groupe-classe (plus d'un enseignant sur 2) et enfin coopération et entraide entre élèves (40%).

Du point de vue des compétences en maîtrise de la langue, les enseignants continuent tout de suite après le séjour et tout au long de l'année à travailler celles qui posaient problème aux élèves avant séjour : rédiger un texte mais aussi dégager l'idée essentielle d'un texte, répondre à une question par une phrase complète, prendre la parole en public (plus d'un enseignant sur 2 pour chacune des compétences listées). Observer ses élèves en situation de production d'écrits quelles que soient leurs difficultés scolaires et se rendre compte que l'offre pédagogique influe sur les apprentissages, permet à l'enseignant d'envisager autrement l'écriture au retour en classe. De même, découvrir tout ce que les élèves sont capables de dire, d'échanger et de partager ensemble à propos d'une œuvre lue ou entendue leur fait prendre conscience du rôle essentiel de la parole de l'élève dans sa construction du monde. Il reste à noter que deux enseignants de l'échantillon ne cochent aucune proposition. Pour eux, il n'y a aucun changement de pratiques après le séjour.

Elèves en difficulté

Les élèves en difficulté bénéficient de ce dispositif à plus d'un titre. Après un séjour en CALE, l'élève en difficulté retrouve peu à peu l'estime de soi (près d'un enseignant sur 2). Le séjour permet également de redonner le goût d'apprendre et le goût de lire aux élèves en menace d'illettrisme (22% des enseignants). Ainsi ils sont plus motivés en classe (23%) et s'investissent davantage dans le travail scolaire (15%). Plusieurs enseignants utilisent le terme de « réconciliation » : avec la lecture-écriture et avec l'école. Cependant, 5 enseignants constatent peu ou pas de changements comportementaux de leurs élèves en difficulté scolaire (moins de 5% de l'échantillon).

Les raisons majeures de l'évolution du comportement des élèves en difficulté sont de deux ordres : les premières sont liées aux principes des classes transplantées, les secondes sont inhérentes au dispositif des CALE et à ses orientations pédagogiques :

1. S'éloigner du cadre familial (vie en internat), vivre autrement avec ses camarades, son (ou ses) enseignant(s), avec d'autres adultes (changement de cadre).

2. L'encadrement, l'empathie des formateurs, le travail en petit groupe, la valorisation du travail de l'élève en difficulté, une démarche proposant des activités ludiques différentes qui procèdent par une pédagogie du détour ou une démarche de projet.

Le changement de représentation de l'école, du travail scolaire, de la lecture et de l'écriture est un facteur essentiel d'évolution des comportements des élèves en difficulté.

En ce qui concerne les compétences des élèves en difficulté, l'évolution est moins évidente que pour les comportements. Parmi les effets sur les compétences, on note beaucoup de variété dans les réponses des enseignants et un seul item a une fréquence supérieure à 10 : « prendre la parole en public » est une compétence développée chez les élèves en difficulté suite à un séjour en CALE (20 %).

13 enseignants ne constatent pas ou peu de changements après séjour. Parmi eux, deux précisent qu'il y a des effets positifs du séjour sur les compétences des élèves en difficulté mais qu'ils sont de courte durée et qu'ils s'estompent après quelques semaines de classe, à la différence des comportements. Le CALE n'apparaît pas comme un lieu d'apprentissages même si 11 enseignants notent des améliorations sensibles et des effets positifs à plus long terme sur les compétences des élèves en difficulté.

D'après les enseignants, les évolutions notées sur les compétences des élèves en difficulté sont liées au dispositif : valorisation du travail, travail en petit groupe, démarche de projet…

D'autres raisons qui résultent de l'évolution des comportements apparaissent également : motivation, confiance en soi, goût de l'effort, relation pédagogique changée. 7 enseignants expliquent les changements peu conséquents des compétences par une durée du séjour trop courte.

Pistes d'analyses et de réflexion

Cette présentation est une première étape dans l'analyse quantitative des données que cette enquête a permis d'engranger. Il est bien évident, qu'il convient d'aller plus loin, d'abord avec un traitement statistique des résultats mais également en opérant dans une deuxième phase, comme précisé au début de cette synthèse, une analyse plus qualitative des réponses (notamment les items relatifs au rôle du CALE dans le lien école/famille). Enfin, tous les partenaires du dispositif seront entendus afin d'affiner les résultats de l'enquête (entretiens individuels).

Vu les problématiques abordées dans cette étude et les variabilités décelées dans les réponses des enseignants enquêtés, la démarche comparative prend ici une dimension toute particulière. Plutôt que de nous situer uniquement en termes quantitatifs, il convient de procéder à une étude précise des profils des enseignants qui viennent en CALE et ensuite de parfaire l'analyse par une réflexion théorico-pédagogique des caractéristiques du dispositif qui suscitent des comportements favorables aux apprentissages chez les élèves confrontés à la difficulté scolaire.

Ces travaux feront l'objet d'un rapport académique prévu pour la fin de l'année 2008

Annexe 20

Suivi de cohortes d'élèves

Effets d'un séjour en CALE sur les comportements et les compétences des élèves

Introduction

L'évaluation du dispositif académique des centres de Lecture Écriture[25] est programmée sur trois années scolaires (2006-2009). L'étude dans son ensemble devrait conduire à une présentation, analyse et évaluation de ce dispositif innovant à destination des décideurs de la Réunion et de décideurs désireux de mettre en place des centres de lecture écriture dans l'océan Indien ou dans d'autres académies.

Le rapport d'étape remis en Juillet 2007 à l'Inspecteur d'Académie de la Réunion a rendu compte de la phase d'analyse quantitative des données de l'enquête auprès des enseignants[26]. L'enquête académique présentée dans le premier rapport a permis d'identifier et d'examiner ce que déclarent les enseignants sur la façon dont un séjour en CALÉ influe sur les comportements et compétences de leurs élèves ainsi que sur leur formation professionnelle. Elle a servi d'assise à la construction de la seconde phase de l'étude, présentée ici : le suivi de cohortes d'élèves du CE1 à la seconde de lycée professionnel.

Echantillon

Cinq cohortes ont été suivies au cours de l'année scolaire 2007/2008 : deux classes de CE1 (19 et 26 élèves), deux classes de sixième en difficulté (16 et 14 élèves) et une classe de seconde en lycée professionnel (un groupe de 16 élèves), soit un total de 91 élèves.

Méthodologie

1- Outils

Une grille d'observation individuelle[27] a été élaborée à partir d'un ensemble d'observables extraits du rapport 2007 : attitudes à l'égard du lire, écrire, parler et compétences en français. Elle a été remplie par la personne en charge de l'évaluation du dispositif, pour tous les élèves et à plusieurs moments de l'année scolaire.

[25] On appelle « CALÉ » les Centres Académiques de Lecture Écriture. Le réseau comporte quatre CALE : Saint Denis, Entre-Deux, Saint Leu et Plaine des Palmistes.

[26] Pour rappel, voir annexe 1 du rapport 2008.

[27] Voir annexe 2 du rapport.

Les évaluations nationales (CE1 et 6ème) ont servi de diagnostic de compétences avant séjour. Pour les élèves de lycée professionnel, une évaluation diagnostique de début d'année a permis le repérage des compétences et des difficultés dans le domaine du français écrit.

Des productions d'écrit (individuelles ou de groupe) ont été recueillies pendant le séjour en CALÉ. Elles ont permis d'apprécier les compétences des élèves en fonction du projet d'écriture réalisé au centre.

Une épreuve de production d'écrit a été construite pour évaluer les compétences en français après un séjour en centre de lecture écriture. La nature des productions servant à l'évaluation a été fonction du travail pédagogique mené en CALÉ. Les passations et les corrections ont été réalisées par la personne en charge de l'évaluation du dispositif.

2- Modalités du suivi

Le suivi a été réalisé au cours de l'année scolaire 2007/2008 pour les 91 élèves de l'échantillon, en classe et en centre de lecture écriture. Pour chaque élève, l'étude des compétences et des attitudes a été effectuée. Le suivi comprend ainsi un temps t-1 (avant séjour), le temps du séjour et un temps t+1 (après séjour).

Les données recueillies ont été collectées dans un dossier de suivi individuel qui comporte pour chaque élève, un diagnostic de début d'année complété parfois par un diagnostic des connaissances sur le thème étudié en CALÉ, la synthèse des observations à chaque temps et enfin, un tableau des compétences dans le domaine du vivre ensemble et en français à chaque moment du suivi.

Dans le rapport 2008, l'analyse des données est présentée cohorte par cohorte et pour chaque temps – avant, pendant et après le séjour en CALÉ. Pour chaque phase d'analyse, l'étude rend compte de l'avis de l'enseignante[28] puis analyse l'évolution des comportements et des compétences des élèves suivis, à partir des observations et des productions d'écrit. Quelques cas d'élèves illustrent les changements opérés sur les attitudes et compétences entre les différents moments étudiés.

Effets d'un séjour en CALÉ sur les comportements

L'analyse conduit à exprimer des tendances générales sur les effets constatés. Ces constats trouvent certaines explications dans la variable CALÉ mais elle n'est pas seule variable explicative. La variable « effet maître » joue un rôle certain qui s'explique d'autant mieux que les centres de lecture écriture sont aussi lieu de formation des enseignants. Son influence sur les attitudes des élèves est donc plus ou moins importante selon les cohortes suivies.

L'étude met en évidence des progrès notables du CE1 à la seconde : goût de lire et plaisir d'écrire apparaissent ou se développent après un séjour en centre de lecture-écriture (à une cohorte près).

Des attitudes évoluent en fonction des niveaux de classe.

[28] Après le séjour en CALE, chaque enseignante a complété le questionnaire d'enquête du rapport 2007.

Pour les élèves de CE1, la progression est manifeste en ce qui concerne persévérance, investissement, attention et concentration. La qualité d'écoute s'affine et les échanges entre pairs se développent. L'organisation du travail en petits groupes au CALÉ permet un réel travail de l'oral et favorise la prise de parole, ce qui n'est pas toujours confirmé en classe entière.

Pour les collégiens en seconde année de classe contrat (6ème Aide et Progrès), les effets du CALÉ sont perceptibles dans les domaines de la motivation, de l'estime et de la confiance en soi. Pour les élèves de première année (6ème contrat), on note essentiellement une plus grande estime de soi après le séjour.

Pour les élèves de seconde BEP en lycée professionnel, l'autonomie devient constante et plus efficace après le séjour en CALÉ.

Effets d'un séjour en CALÉ sur les compétences

L'évaluation des compétences en français écrit des 91 élèves suivis confirme les résultats de l'enquête 2007. Les effets d'un séjour en CALÉ influent peu sur l'acquisition technique de la langue française mais diffèrent d'une classe à l'autre.

Pour les deux classes de CE1, l'évolution des compétences est sensible et trouve ses raisons tout autant dans la structure CALÉ – et le professionnalisme de son équipe pédagogique, que dans la classe – grâce au renouvellement des pratiques de l'enseignant après son séjour. Pour que les effets soient durables, l'essentiel est d'inscrire le séjour dans une dimension de projet en prolongeant les activités du centre en classe, et pour l'enseignante, de se situer dans une perspective de formation professionnelle. Des productions d'écrits variées, fréquentes et destinées à d'authentiques lecteurs après le séjour sont des indices des apports du CALÉ sur les pratiques de classe.

Pour les collégiens en grande difficulté, les constats d'évolution ne sont pas négligeables : ils osent écrire et parviennent à une écriture phonologique, première étape de la compréhension. Leur lexique s'enrichit. Le réinvestissement des méthodes de travail découvertes en CALÉ permet à l'élève en difficulté de ne plus se retrouver seul face à la feuille blanche. Les outils d'aide à l'écriture et à l'évaluation du texte produit – construits avec les élèves en centre de lecture écriture, sont efficaces après le séjour à la seule condition d'être utilisés régulièrement en classe.

Pour les lycéens de seconde BEP, l'évolution est nette en français, notamment dans la rédaction et la cohérence du texte produit. En revanche, les apprentissages techniques de la langue sont peu visibles. La conséquence majeure d'un séjour en CALÉ est la mobilisation de compétences en cours d'acquisition ou à consolider grâce à la découverte du plaisir d'écrire. Des écrits de bonne qualité et présentés avec soin en sont la preuve.

Limites

Toute étude, aussi rigoureuse soit-elle, comporte des limites. La limite principale de celle-ci est le nombre restreint d'observations (2 à 3 temps par cohorte). Il n'était guère possible d'en

ajouter étant donné la localisation géographique de chaque cohorte et le nombre conséquent de données à recueillir à chaque moment de suivi.

Quelques manques sont aussi à signaler : il n'a pas été possible d'aller observer toutes les classes avant les séjours en CALÉ – car ils étaient prévus tôt dans l'année (septembre à novembre), ce qui constitue un manque mais ne gène pas les conclusions de l'étude.

L'étude a suivi une classe de seconde BEP bien que les CALÉ accueillent en priorité les élèves de lycée professionnel en plus grande difficulté scolaire qui sont principalement dans les classes de CAP.

Les activités observées dans les centres de lecture écriture n'ont pas toujours donné lieu à des productions individuelles de textes, ce qui est regrettable mais ne constitue pas un réel obstacle car cela ne concerne qu'une cohorte.

Bilan et perspectives

Le suivi de cohortes d'élèves confirme les premiers résultats de l'enquête 2007 en mettant en évidence l'influence d'un séjour en CALÉ sur les comportements. Goût de lire et plaisir d'écrire sont les effets majeurs du CALÉ sur les attitudes des élèves, du CE1 au lycée professionnel.

L'examen des compétences en français témoigne d'une évolution attribuée à une pratique fréquente et méthodique des productions de textes après un séjour en centre de lecture-écriture.

Cette étude montre avant tout l'effet du CALÉ sur les pratiques de classe. Les enseignants venus en séjour avec leurs élèves sont mieux formés à la démarche de projet, la mette en œuvre ou la perfectionne à leur retour en classe. Les méthodes de travail découvertes en CALÉ ainsi que les outils construits avec les élèves pour mieux écrire et évaluer leur écrits, sont réinvestis dans des situations d'enseignement. Pour affiner ces conclusions, il sera utile de poursuivre l'évaluation du dispositif par l'étude précise des profils d'enseignants qui viennent en CALÉ et de parfaire l'analyse en partenariat avec les corps d'inspection (IEN et IA-IPR).

Le suivi de cohortes d'élèves est une seconde étape dans l'étude du dispositif d'aide aux élèves en difficulté que représente le réseau des CALÉ. Il est encore nécessaire d'explorer le domaine de la famille en procédant à l'analyse des effets du CALÉ sur les attitudes de l'enfant à l'égard du livre et celles du parent vis-à-vis de l'école.

L'étude complète fera l'objet d'un rapport académique en fin d'année scolaire 2008/2009